

La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2022 HORS-SÉRIE N°1

PARIS
ET LA PROVINCE

PRISON ET EXIL

POSTÉRITÉ
ET MÉMOIRE
DE LA COMMUNE

PRÉSENTATION

Tout au long de l'année 2021, notre bulletin s'est fait l'écho des nombreuses manifestations qui ont ponctué le 150^e anniversaire de la Commune et dans lesquelles notre association a été très fortement impliquée. Le point d'orgue en a été la mémorable montée au Mur du 29 mai 2021, qui n'avait pas connu pareille affluence depuis le centenaire, en 1971.

Des initiatives ont été recensées dans plus de 300 villes, sans compter celles qui ont vu le jour hors de France, comme à Berlin, à Rome, en Belgique, etc. Un de nos amis, Patrick Simon, a pu répertorier ces manifestations et en dresser une carte, qui met en évidence le succès populaire du 150^e anniversaire.

Notre bulletin a vocation aussi à faire mieux connaître l'état des recherches sur l'histoire de la Commune. C'est ainsi que nous avons rendu compte de dizaines de livres publiés à cette occasion, et ce n'est pas terminé.

Nous avons reçu aussi de nos adhérentes et adhérents de nombreux articles qui ont alimenté le bulletin. Le volume a été tel que nous n'avons pas pu publier tous les articles que nous avons reçus. C'est la raison d'être de ce bulletin hors-série. Il regroupe des articles qui n'ont pas trouvé leur place dans les bulletins de l'année. Ils sont très divers et offrent, pour certains, des perspectives nouvelles et originales pour notre connaissance de la Commune. Nous les avons regroupés autour de trois thèmes :

→ **Paris et la province :**

la Commune dans un quartier de Paris, et les Communes de province.

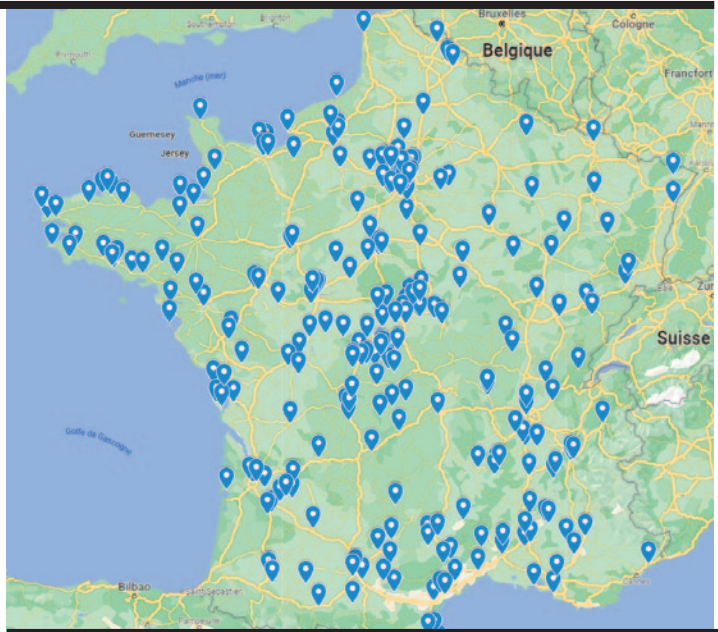
→ **La prison et l'exil**, c'est-à-dire la répression judiciaire.

→ **La mémoire et la postérité de la Commune.**

Nous espérons que vous y trouverez votre compte et vous souhaitons bonne lecture.

VIVE LA COMMUNE !

UNE GÉOGRAPHIE DU 150^E ANNIVERSAIRE



Le 150^e anniversaire de la Commune de Paris est donc terminé. Des activités publiques de commémoration ont eu lieu dans plus de 297 communes, dont Paris. Seuls les lieux ont été répertoriés ; mais, dans de très nombreuses villes, notamment à Paris, il y a eu plusieurs manifestations.

Le lien ci-dessous donne accès à la carte de France des communes où le 150^e anniversaire a été célébré. Elle ne rend pas compte des événements qui ont eu lieu à l'étranger. Les données proviennent à plus de 90% de ce qui a été publié

sur la page Facebook de l'association. Cette carte n'a pas de prétention à l'exhaustivité (des activités ont pu m'échapper), mais elle donne une idée du succès du 150^e anniversaire. Naturellement, là où des comités locaux de l'association existent, la densité de points est plus grande.

Pour une vision plus précise, on peut retrouver la carte à l'adresse ci-dessous*. Attention ! Un point peut en masquer plusieurs. Il faut donc utiliser le zoom, question d'échelle...

PATRICK SIMON

*www.google.com/maps/d/edit?mid=1pZmFMGVJvKDaVBJB3Y4PBeU07dv7DgaN&usp=sharing

Le lien suivant donne accès à la page Facebook de l'association :

<https://fr-fr.facebook.com/AssociationdesAmiesetAmisdelaCommunedeparis1871/>



LA VILLETTE AU PRINTEMPS 1871

Le printemps 1871, à la Villette, était porteur d'espoirs comme ailleurs dans l'Est parisien. Prompts à se soulever un an plus tôt lors du plébiscite, puis le 31 octobre 1870 à l'appel de Charles Delescluze et la tentative de proclamation de la Commune, les habitants de ce quartier populaire avaient l'habitude de se réunir à la salle de la Marseillaise. Ils purent y entendre les interventions de Rochefort, de Flourens, de Paule Minck et de bien d'autres orateurs dont les noms sont tombés dans l'oubli.

Cette salle de la Marseillaise était située au 51-53 de la rue de Flandre, dans le XIX^e arrondissement¹. Elle pouvait accueillir plusieurs milliers de personnes. Ce fut le centre névralgique pour les délégués de la Commune du XIX^e, c'est en ces lieux que se réunissait, pendant la Commune, le club de la Marseillaise mais aussi le Comité de vigilance du XIX^e.

Le correspondant du *Times*² décrit les abords et la salle de la Marseillaise. Entrons avec lui : « [...] Je passe trois immenses barricades coupant la rue de Flandre, et j'arrive à la Villette, qu'on dit la sous-pape de sûreté du Paris-rouge foncé. Les rues étaient sombres, sales et désertes, et ce n'est pas sans difficulté que j'ai découvert le local, objet de mes recherches. C'était le sous-sol d'une grange avec un plafond aux poutres saillantes, des débris de paille et de cordes jonchant le parquet, des lampes de pétrole répandant une clarté douteuse.

Le public se composait d'un grand nombre de femmes, assises sur des bancs, de groupes d'hommes en blouse s'appuyant contre le mur, approuvant ou désapprouvant nonchalamment l'orateur. [...] À l'un des bouts de la salle on apercevait une estrade, une tribune et un groupe d'individus se disposant à parler dans la soirée. »

C'est à cet endroit que se déroula l'élection de Victor Bénéot³ comme commandant du 230^e bataillon de la Garde nationale. C'est encore là qu'étaient entreposés une trentaine de canons de différents calibres, dont quatre furent installés dans la barricade érigée le 18 mars, lorsque le 135^e régiment de ligne monta aux Buttes-Chaumont pour récupérer les 52 canons et obusiers sur l'ordre du gouvernement d'Adolphe Thiers, comme à Montmartre.

On battit le rappel et la générale, et tous les hommes de la Garde nationale firent face à l'armée régulière, encouragés par les femmes du quartier. Ils capturèrent les gendarmes qui gardaient les canons, les désarmèrent et les relâchèrent après les avoir menés à la Marseillaise. Quant aux lignards du 135^e régiment, suivis pas à pas par les hommes du 164^e bataillon de la Garde nationale et face à 2000 hommes qui ont fraternisé, ils abandonnèrent et se retirèrent⁴.

Les canons furent sauvés, d'autres furent entreposés dans le jardin de l'église, au grand dam de l'abbé Cambier, ancien aumônier vétéran de la campagne d'Italie de 1859⁵. Face aux tensions et





Barricade de la rue de Flandre (Salle de la Marseillaise), 18 mars 1871 - CC0 Paris Musées / Musée Carnavalet

menaces diverses, celui-ci put fuir à Pantin, déguisé en marchand de bestiaux. L'un des vicaires, polonais, le père Thadée Dutkowski, fut autorisé à rester et à poursuivre le culte⁶ jusqu'au 23 mai 1871⁷. Cette église, c'est St-Jacques-St-Christophe, située aujourd'hui place de Bitche, et à l'époque place de l'Église. C'est dans et autour de celle-ci que les derniers combats de la Villette se déroulèrent le 27 mai 1871.

Mais revenons au début de notre histoire. Le 18 mars, une barricade est érigée à proximité

de la salle de la Marseillaise⁸. Une photographie conservée au musée Carnavalet en atteste le souvenir. Peut-être le cliché a-t-il été pris par Bruno Braquehais ? Chaque passant devait y déposer un pavé.

Cette barricade, comme celles qui seront fixées le même jour sur les plaques de verre des photographes, nous montre des gardes nationaux et quelques civils : c'est une mise en scène pour la postérité. Le temps de pose ne permettait pas de prise de vue instantanée, le photographe demandait à chacun de ne pas bouger, gare à ceux qui

oubliaient la consigne : ils disparaissaient lors du développement ou dans le meilleur des cas, devenaient flous. On remarque sur les côtés de nombreux civils, des enfants, quelques femmes. Deux officiers ont tiré le sabre du fourreau, un homme tient un drapeau (rouge probablement) et une baïonnette, un autre en arrière tient un clairon. Les quatre canons sont de calibres différents comme on peut le remarquer à leur diamètre : 12 cm (ou 120 mm) et 16 cm (ou 160 mm).

L'enseigne que l'on peut lire sur la façade du bâtiment à droite permet de situer exactement l'emplacement de cette barricade et son orientation : le magasin de nouveautés *Aux mystères de Paris* était au 47 de la rue de Flandre⁹. Donc la droite de la photo est le côté impair de la rue de Flandre, le même côté que celui de la salle de la Marseillaise, située quant à elle au 51.

Cette barricade est orientée face au pont du chemin de fer de Ceinture et à la porte de la Villette. En regardant la photographie, l'entrée de la salle de la Marseillaise est derrière soi, probablement là où le photographe avait installé sa chambre à hauteur de l'entrée de la salle. L'emplacement de cette barricade ne figure plus sur les plans de Carcireux¹⁰ et Orscher¹¹, qui situent celles présentes lors de la Semaine sanglante. Elle a donc été déplacée soit vers la place de la Rotonde, soit vers le carrefour avec la rue de Crimée.

Après l'épisode des canons, c'est celui des élections des délégués à la Commune qui va occuper le quotidien des citoyens et citoyennes. Les citoyens du XIX^e vont devoir élire six conseillers de l'arrondissement¹². Certains d'entre eux, élus dans plusieurs arrondissements se désisteront¹³, mais il y aura bien six conseillers élus¹⁴. Le délégué à la mairie des Buttes-Chaumont sera le citoyen Passedouet, et son adjoint le citoyen Ostyn dont on relève la signature au bas de certains actes d'état-civil bâtonnés.

Début avril, ce sont les combats qui se déroulent dans la banlieue ouest qui agitent les épouses, les mères, les fiancées et les enfants. Des gardes nationaux sont de retour, ils racontent ce qu'ils ont vécu du côté de Bois-Colombes, ils ont fui face à la rudesse des combats. Nombre d'entre eux sont blessés¹⁵.

Après six mois de fermeture, le Parc des Buttes-Chaumont, vidé « *des fûts de pétrole et d'huile minérale* », est de nouveau ouvert au public. « *Le jardin et les promenades [...] sont placées sous la sauvegarde du peuple* »¹⁶.

À la mi-avril, la mairie ouvre un bureau pour recevoir les dons et les prêts en nature nécessaires à l'installation d'ambulances municipales¹⁷. L'une d'elles sera installée dans les locaux de l'école tenue par les Sœurs de la Charité, au 87 de la rue d'Allemagne (actuel gymnase Jean-Jaurès), l'autre dans la pharmacie d'Henri Thomas au 25 de la rue de Flandre.

Des annonces, publiées régulièrement dans la presse, rappellent que les enrôlements sont reçus à la salle de la Marseillaise, ou encore au 18 rue de l'Ourcq (carrefour avec la rue de Cambrai)¹⁸.

Le 26 avril 1871, le Comité de vigilance du XIX^e demande à la Commune de mettre en place un Comité de Salut Public¹⁹. Cela provoquera une scission au sein du Comité central qui siège à l'Hôtel de Ville. Plusieurs délégués refusent l'autorité d'un tel comité : parmi eux Louis Rossel, délégué à la guerre, François Jourde, délégué aux finances...

Le même jour le Comité de vigilance annonce, par voie d'affiche, que des réunions se tiendront désormais également à « *la ci-devant église de la Villette* »²⁰. Ce sera l'occasion de créer un second club révolutionnaire, qui prendra le nom de club Christophe et qui tiendra ses réunions après les offices, jusqu'au 22 mai 1871.

À la fin avril, on ramène treize corps qui sont déposés dans l'église et la mairie²¹, avant d'être



inhumés dans la « tranchée gratuite du cimetière de l'Est », autrement dit la fosse commune du Père-Lachaise. Certains de ces treize combattants n'auront pas la chance que leur acte de décès soit rétabli. Voici ci-contre les prénom et nom de chacun de ces treize fédérés²².

Un membre de la Commune, un représentant de la municipalité et deux commandants de la Garde nationale prononcèrent quelques mots. La nombreuse assistance se sépara aux cris de : « Vive la République démocratique et sociale. »

Début mai, la tension monte, on se prépare à un prochain affrontement. Les orateurs de la salle de la Marseillaise réclament une levée en masse²³. L'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés tient une réunion rue d'Allemagne (actuelle avenue Jean Jaurès)²⁴.

À la Porte Maillot, la batterie de la Marseillaise a trois blessés²⁵ : les citoyens Huyard, Prost (capitaine) et François Hachette. Ce dernier meurt de ses blessures²⁶.

Le 22 mai c'est le début de la Semaine sanglante. L'église est transformée en dépôt de munitions et de pétrole²⁷.

Le 23 mai 1871, la barricade de la rue Riquet résiste, mais deux femmes y sont tuées : Anne Rousseau, 26 ans, cantinière au 197^e bataillon de la Garde nationale, et Adolphine Moland (épouse DeFrance) âgée de 20 ans²⁸.

Les versaillais sont contenus à la barricade de la Rotonde, mais ils arrivent à enlever la barricade de la rue de Flandre. Les premiers incendies sont allumés : les entrepôts à proximité de la Rotonde sont les premiers à brûler dans le quartier. Les marchandises entreposées attisent les flammes qui sont visibles jusqu'à Versailles !

Tous les bâtiments longeant les rives du bassin de la Villette brûlent. L'église est le dernier bastion. Les Fédérés installés dans le campanile ont une vue imprenable sur les rues de Joinville et Jomard qu'ils tiennent sous leur feu. Le pont du canal de l'Ourcq

Pierre Balandier, bijoutier 41 ans, décédé des suites de ses blessures à la Pitié ;

Jean Alphonse Borel, 42 ans, dont la veuve, Sophie Grigoïn, formula une requête afin que le décès de son époux fût transcrit dans les registres d'état-civil. Elle obtint gain de cause et le jugement du 5 mars 1872 fut transcrit le 22 avril 1872 et fixa le décès à la date du 21 avril 1871. L'acte original avait été dressé le 24 avril 1871 et précisait que Jean Borel était décédé à l'ambulance du Luxembourg, le 22 avril 1871, et son corps ramené au caveau de l'église de La Villette.

Émile Boutmy, journaliste, 59 ans, décédé le 22 avril 1871 à Neuilly ;

Émile Julien Courtin, 32 ans, peintre en bâtiment ;

Albert Gabriel Doyen, serrurier, 43 ans, décédé le 22 avril 1871 à Neuilly ;

Jacques Nicolas Gonin, peintre, 52 ans, décédé le 22 avril 1871 à Neuilly ;

Jean Knébel, chaudronnier, 23 ans, décédé le 22 avril 1871 à Neuilly, acte non rétabli ;

Charles Honoré Lerat, bimmelotier, 41 ans, décédé le 22 avril 1871 à Neuilly ;

Aimé Louis Marie Michel Riant, moulurier, 34 ans, décédé le 22 avril 1871 à Neuilly ;

Armand Royer, corroyeur, 27 ans, décédé le 22 avril 1871 à Neuilly, acte non rétabli ;

Nicolas Louis Schmitz, ébéniste, 27 ans, décédé le 22 avril 1871 à Neuilly ;

Jean Baptiste Valentin, journaliste, 43 ans, décédé le 22 avril 1871 à Neuilly, acte non rétabli ;

Antoine Vayolle, chiffonnier, 60 ans, décédé le 22 avril 1871 à Neuilly, acte non rétabli.



Plan de Paris... de A. Carcireux, Gallica-BNF. Voir note 10



(différent de l'actuel pont levant, qui sera installé dix ans plus tard) est endommagé, mais ne brûle pas.

Le 25 mai, on relève cinq victimes aux barricades de la place du Maroc, de la rue d'Allemagne et de la rue de Flandre, ainsi qu'à l'ambulance du 87 de la rue d'Allemagne²⁹.

Le 26 mai, sept victimes aux abattoirs, et rue de Flandre à différents carrefours³⁰.

Le 27 mai 1871, on dénombre six tués, dont deux rue de Cambrai, près des entrepôts, et deux autres près des abattoirs³¹.

Une colonne d'éclaireurs conduite par le lieutenant Muller, remonte la rue de Joinville et parvient à pénétrer par une porte à l'arrière de l'église et dans le campanile. Aucun Fédéré ne surviva. À l'extérieur, deux hommes sont fusillés sur le parvis : ils transportaient des bouteilles incendiaires. Un troisième est capturé, mais il se démène tellement que les soldats le fusillent aussi³².

Henri Hergot, un habitant du quartier réquisitionné pour guider les troupes versaillaises³³, est abattu sur la place de l'église par les Fédérés, qui ont réussi à franchir le canal pour poursuivre le combat en se retirant vers les Buttes-Chaumont.

Le lendemain, 28 mai 1871, des habitants du quartier tombent aux Buttes-Chaumont et sur les barricades alentour, dont celle de la rue de Puebla (actuelle avenue Simon-Bolivar) où sont massacrés 60 communards³⁴ parmi lesquels Louis Anouilh, Gaspard et Félix Joyes (père et fils) et Alfred Leroy³⁵.

Comme ailleurs, la Commune a vécu à la Villette.

 **CHRISTOPHE LAGRANCE**

- (1) Rapport du commissaire Boursaud au préfet de police cité dans Le XIX^e siècle du 25 novembre 1871. (2) *Le Temps* du 27 avril 1871. (3) Garçon boucher, il demeurait 149 rue de Flandre. Colonel du régiment de Jules Bergeret, condamné à mort pour l'incendie des Tuileries et de la bibliothèque du Louvre, un des trois derniers fusillés le 22 janvier 1873 au plateau de Satory à Versailles. Voir « Victor Bénot, boucher, colonel, incendiaire, deux fois condamné à mort », *La Commune*, 2021-4, n° 88, p. 6-7. (4) *Le Français* du 20 mars 1871. (5) *Le Figaro* du 14 septembre 1872. (6) Ibidem. (7) Mention de la fermeture de l'église entre les 23 et 30 mai 1871 inclus, relevée sur les registres de sépultures de l'église Saint-Jacques-Saint-Christophe. (8) *La France Nouvelle* du 20 mars 1871. (9) *Annuaire almanach du commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration* - Gallica-BNF. (10) *Plan de Paris avec indication exacte des maisons et monuments incendiés [sic], des batteries et barricades construites en mai 1871*, A. Carcireux, Gallica-BNF. (11) *Vue générale de Paris indiquant l'emplacement exact des barricades et les incendies pendant les derniers jours de la Commune*, Orscher, 1871, Gallica-BNF. (12) *Le Soir* du 27 mars 1871. (13) À l'exemple du citoyen Courmet, voir *L'Avenir national* du 1^{er} avril 1871. (14) *La France nouvelle* du 29 mars 1871. (15) *La Patrie* du 5 avril 1871. (16) *La Gazette nationale / Le Moniteur universel* du 2 avril 1871. (17) *La Commune* du 12 avril 1871. (18) *La Sociale* du 17 avril 1871, 3 mai 1871 ; *Le Cri du Peuple* du 7 mai 1871. (19) *Le Mot d'ordre* du 26 avril 1871, déclaration publiée au *Journal officiel* du 27 avril 1871, avec le nom des signataires : Decalf, Jules Thomas, Bernard, Henry, Jean-Pierre et Pillioud. (20) *Le Figaro* du 14 septembre 1872. (21) *Le Cri du Peuple* du 27 avril 1871. (22) Retrouvés en consultant les registres d'état-civil et celui du cimetière du Père-Lachaise. (23) *L'International* du 11 mai 1871. (24) *Le Cri du Peuple* du 2 mai 1871. (25) *Le Cri du Peuple* du 22 mai 1871. (26) Archives de Paris, registres des décès du XIX^e arrondissement, 1871 (actes bâtonnés). (27) *Le Figaro* du 14 septembre 1872. (28) Archives de Paris, registres des décès du XIX^e arrondissement, 1871 (actes bâtonnés). (29) Ibidem. (30) Ibidem. (31) Ibidem. (32) *Le Figaro* du 14 septembre 1872. (33) *Le Figaro* du 7 janvier 1872. (34) Prosper Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*. (35) Archives de Paris, registres des décès du XIX^e arrondissement, actes rétablis par jugements en 1873, 1877 et 1885.

N

apoléon III venait d'être battu et fait prisonnier par les Prussiens à Sedan le 2 septembre. L'Empire effondré, les Républicains prenaient le pouvoir à Paris.

défense contre la menace prussienne, mais pas seulement. Ainsi, le 14 septembre, il prend un arrêté instaurant l'école laïque « *considérant que l'enseignement donné par les congrégations religieuses est contraire à l'esprit républicain* ».

LE 4 SEPTEMBRE 1870 LYON, PROCLAMAIT LA RÉPUBLIQUE AVANT PARIS

LES RÉPUBLICAINS LYONNAIS HISSENT LE DRAPEAU ROUGE

A Lyon, le 4 septembre, un groupe descendu de la Croix-Rousse, Vaise et la Guillotière, s'empare de la mairie à 8 heures du matin, avec à sa tête Jacques-Louis Hénon. Âgé de 68 ans, c'est un des rares députés républicains sous l'Empire. C'est un modéré.

Un Comité de salut public est constitué, ses membres apparaissent au balcon de l'Hôtel de Ville, place des Terreaux. Sous les acclamations de la foule massée sur la place, ils proclament la République, quelques heures avant Paris.

Une affiche décrète la déchéance de l'Empire. Et, pour symboliser le changement de pouvoir, le drapeau tricolore est remplacé à 10 heures par le drapeau rouge. Il y restera jusqu'au 4 mars 1871.

Les troupes impériales se rallient aux républicains. Le Comité de salut public, dont un des coprésidents est le néo-babouviste Jean-Marie Perret, prend des premières mesures, essentiellement de

BAKOUNINE TENTE D'INSTAURER LA COMMUNE DE LYON

Pour remplacer le comité de Salut public, une nouvelle municipalité est élue au suffrage universel, le 15 septembre, avec à sa tête Hénon et une majorité de républicains bourgeois. Toutefois, parmi les conseillers, on retrouve Jean-Marie Perret qui ne se représentera pas lors des élections du 30 avril 1871.

Mais les internationalistes veulent déborder cette municipalité « bourgeoise » en soulevant la ville contre elle. Ils appellent Michel Bakounine, qui arrive de Genève le 15 septembre. Ils se réunissent à la Guillotière, le 26 septembre au soir. Ils créent la Fédération révolutionnaire des communes et font apposer une affiche rouge qui appelle à l'insurrection, affiche dont l'article premier proclame « *l'abolition de l'État bourgeois* ».

Le 28 septembre, 8000 ouvriers se réunissent place des Terreaux. La mairie est envahie par une centaine de personnes, avec à leur tête Eugène Saignes, Bakounine, Albert Richard et Bastelica.

Saignes proclame la déchéance des autorités élues et nomme Gustave Cluseret « *général en chef des armées révolutionnaires et fédératives du midi de la France* ». Tandis qu'il harangue la foule, Bakounine, reconnu par un groupe de gardes nationaux fidèles au maire, est arrêté. Alertée, la foule se précipite pour libérer le révolutionnaire. La confusion est totale. Les ouvriers sont sans

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fédération Révolutionnaire
DES
COMMUNES

La situation désastreuse dans laquelle se trouve le Pays; l'impuissance des pouvoirs officiels et l'indifférence des classes privilégiées ont mis la Nation française sur le bord de l'abîme. Si le Peuple organisé révolutionnairement ne se hâte d'agir, son espoir est perdu, la Révolution est perdue, tout est perdu. N'inspirant confiance à l'immensité du danger et considérant que l'action désespérée du Peuple ne saurait être retardée d'un seul instant, les délégués des Comités fédérés du Salut de la France, réunis au Comité central, proposent d'adopter immédiatement les résolutions suivantes :

- Article 1^{er}. — La machine administrative et gouvernementale de l'Etat, étant devenue impuissante, est abolie.
Le peuple de France rentre en pleine possession de lui-même.
Le peuple de France rentre en pleine possession de lui-même.
Art. 2. — Tous les tribunaux criminels et civils sont suspendus et remplacés par la justice du peuple.
Art. 3. — Le paiement de l'impôt et des hypothèques est suspendu. L'impôt est remplacé par les contributions des communes fédérées, prélevées sur les classes riches, proportionnellement aux besoins du salut de la France.
Art. 4. — L'Etat, étant déchû, ne pourra plus intervenir dans le paiement des dettes privées.
Art. 5. — Toutes les organisations municipales existantes sont cassées et remplacées dans toutes les communes fédérées par des Comités du salut de la France, qui exerceront tous les pouvoirs sous le contrôle immédiat du Peuple.
Art. 6. — Chaque comité de chef-lieu de département enverra deux délégués pour former la Convention révolutionnaire du Salut de la France.
Art. 7. — Cette Convention se réunira immédiatement à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, comme étant la seconde ville de France et la plus à portée de pouvoir énergiquement à la défense du Pays.
Cette Convention, appuyée par le Peuple entier, sauvera la France.

AUX ARMES !!!

E.-B. SAGNES, RIVIERE, DEVILLE, BAJON (de Tarare), François FAYRE, Louis PALJAN, B. FLAÏET, BEAN, G., Ch. BEATVOIR, Albert RICHARD, J. BISSEROT, DOUBLÉ, H. BOIBRON, M. BAKOUNINE, PARRATON, A. GELLETMET, COGNET, F., J. PILLIAT, LATORR, GUILLO, SAVIGNY, J. GERBAIN, F. CHABRIET, A. BASTELICA (de Marseille), DUPIN (de St-Etienne), Narresse BARRET.

67106333

Lyon, 4 septembre 1870. La prise de l'Hôtel de Ville



Affiche première Commune de Lyon, Archives municipales de Lyon

armes face à la troupe et à la Garde nationale, appelées en renfort. Cluseret se refuse à marcher à l'affrontement et Albert Richard conseille de se retirer devant le Conseil municipal élu.

Vers 18 heures, tout est terminé, la tentative d'insurrection est un échec. Dès le lendemain, Bakounine met sur le compte de Cluseret la responsabilité de cet échec.

Il écrira plus tard, dans une lettre du 14 février 1872, que la « *cowardise de l'attitude de Richard a été une des causes principales de l'échec du mouvement lyonnais du 28 septembre* ».

Le 29 septembre, fuyant la répression, Bakounine

quitte Lyon à destination de Marseille, puis Locarno et la Suisse via Gênes. Il n'a plus foi en la possibilité de voir une révolution triompher en France.

Cependant une deuxième tentative d'insurrection aura lieu à Lyon au printemps, avec le retour de Bakounine, qui voit Lyon comme la capitale du socialisme. Mais ce sera encore un échec.

Quant à la Commune de Paris, Bakounine ne crut pas réellement à sa possible victoire. Il souhaita seulement que la défaite soit héroïque.

Mais ceci est une autre histoire...

 DENIS ORJOL

Sources : *Le Progrès de Lyon*, *Le Maitron*.

À VILLEURBANNE

Avec ses idées généreuses et ses projets d'avenir pour la ville, il aurait pu devenir un grand maire de Villeurbanne. Mais l'histoire en décida autrement.

MICHEL GELAS, DE L'INSTITUTEUR AU MAIRE COMMUNARD

R

ÉVOLUTION À VILLEURBANNE.

L'assaut a duré très peu de temps. La petite troupe a forcé les portes de l'hôtel de ville puis expulsé la municipalité en place, pourtant fraîchement réélue. Le maire,

Claude-Antoine Berger, a protesté pour la forme puis s'est incliné devant les événements ; Napoléon III avait capitulé devant l'armée prussienne quatre jours auparavant, et à Paris les députés venaient de jeter son gouvernement aux orties. Ce 6 septembre 1870, Villeurbanne tourne la page du Second Empire. Les assaillants de la mairie inscrivent en grosses lettres sur le registre officiel, deux mots valant tous les discours : « RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ». Pour eux une nouvelle ère commence, imprégnée des idéaux de la Révolution française et du progrès social. Désormais le pouvoir sera aux mains du Peuple et non plus des notables ! Comme à Lyon, où le drapeau rouge flotte sur le beffroi de la place des Terreaux, et où un Comité de Salut public a remplacé le Conseil municipal. Les conquérants de la mairie s'autoproclament membres d'une



La mairie de Villeurbanne fin XIX^e - début XX^e

« Commission provisoire administrative », puis élisent à leur tête « *monsieur Michel Gelas, expert géomètre* ».

« **L'ÉLITE DES INSTITUTEURS** ». Ce Gelas n'a rien d'un va-t-en-guerre ni même d'un politicien de carrière. Les archives livrent le portrait d'un homme d'origine modeste, né en 1814 dans une famille de paysans de Luzinay, près de Vienne. Après de brillantes études à l'École normale de Grenoble, il devient en 1835 instituteur dans un

village du nord-Isère, Châtonnay. Très vite, le sous-préfet de Vienne remarque sa popularité et la qualité de son travail, au point qu'en 1843 il recommande chaudement sa candidature au maire de Villeurbanne. Hélas, celui qu'il considère comme « *l'élite des instituteurs* » fait de l'ombre au curé de la paroisse, l'abbé Déléon. En ce milieu du XIX^e siècle l'école n'est pas encore gratuite et constitue pour certains une affaire juteuse : plus vous avez d'élèves et plus l'argent des parents coule à flots. Or Gelas attire dans son école des Charpennes dix fois plus d'enfants qu'une institutrice amie du curé : 112, contre moins d'une dizaine ! L'abbé diffuse alors des calomnies contre son concurrent, lui fait un procès et finit par obtenir son renvoi par le recteur en 1845, malgré le soutien appuyé de la municipalité. À partir de ce moment-là, Gelas apparaît comme un paria aux yeux de l'administration, qui le harcèle.

En réaction, l'ancien instituteur glisse dans l'opposition à Napoléon III. Reconverti en géomètre, il s'investit dans l'aide aux plus démunis, devenant entre autres président de la Société de secours mutuels de Villeurbanne et vice-président d'une chorale populaire. Ses engagements le mènent jusque sur le devant de la scène politique, en ces fameux jours de septembre 1870.

L'OMBRE DE BAKOUNINE. Après sa conquête de la mairie manu militari, Michel Gelas se bat sur tous les fronts. Il aide sans relâche l'armée à défendre sa ville contre le danger imminent d'une invasion prussienne, et veille en même temps « *aux intérêts des travailleurs surtout des ouvriers* », mis au chômage par la guerre. Pour leur procurer du travail, il entame l'aménagement de nouvelles avenues, bouleversant l'urbanisme de Villeurbanne.

Dans le même temps, Gelas suit les consignes du Comité de salut public de Lyon, dont la politique se durcit : depuis quelques jours, le russe Michel Bakounine, l'un des fondateurs du mouvement

anarchiste, prêche l'insurrection générale et l'avènement d'un gouvernement ouvrier. Son « grand soir » arrive le 28 septembre 1870, lorsque 8000 personnes envahissent la place des Terreaux et capturent le préfet de Rhône. Mais la tentative de Bakounine échoue et le révolutionnaire s'enfuit.

Revenu aux commandes du département, le préfet place à Villeurbanne une municipalité parallèle et cesse de correspondre avec Gelas. Puis son attitude varie au gré des aléas politiques locaux ou nationaux. En novembre 1870, il remet Gelas en selle en le nommant officiellement maire de Villeurbanne... et prend à nouveau ses distances en décembre, après qu'un officier de la Garde nationale de la ville ait été tué en pleine rue par un ouvrier métallo, « *le nommé Morteau* ». La population prend peur, d'autant plus qu'en janvier 1871 Gelas tente de rallier des troupes à sa cause.

Deux mois plus tard, en mars 1871, les Parisiens se rebellent contre le gouvernement et proclament la Commune de Paris. L'armée assiège la capitale et fusille des milliers d'insurgés. En mai 1871, alors que les soldats gouvernementaux écrasent la Commune de Paris, une nouvelle municipalité composée de patrons et de marchands reprend le contrôle de Villeurbanne. Gelas et son équipe d'ouvriers n'en font plus partie. L'éphémère Commune de Villeurbanne a vécu.

Michel Gelas meurt en 1880 dans sa maison de la route de Genas, oublié de ses concitoyens. Ses projets, eux, furent intégralement repris par les municipalités qui lui succédèrent, entre autres son « *nouveau chemin du cours Vitton à la route de Crémieu* » : le cours Emile Zola.

 **ALAIN BELMONT**

Professeur d'histoire moderne à l'Université Grenoble-Alpes LARHRA (UMR CNRS 5190)

Sources : Archives de l'Isère, cote 19 T 277. Bibliothèque Municipale de Grenoble, U 602-603, O 7005. Archives de Villeurbanne (Le Rize), 1 D 264 à 266.

LA COMMUNE DE TOULOUSE

25-27 MARS 1871

Il est assez difficile de comprendre le jeu des différents acteurs de la Commune de Toulouse. Les leaders « naturels », en qui la population ouvrière du faubourg Saint-Cyprien avait placé ses espoirs, n'ont pas fait preuve d'une grande motivation.

Le préfet Duportal, républicain radical, ancien transporté de 1851, leur semblait l'homme de la situation. Depuis le 18 mars, Thiers se méfie de lui et décide de le remplacer par le comte de Kératry. Duportal, qui ne veut pas se prononcer pour ou contre la Commune de Paris, est prêt à se retirer.

Mais le 25 mars, des officiers de la Garde nationale, poussés par la foule qui avait défilé depuis le Capitole jusqu'à la préfecture au cri de « *Vive la Commune ! Vive Paris !* », le somment de rester en poste et de prendre la tête du mouvement. Tout le monde retourne au Capitole. Duportal dira, dans sa défense alambiquée, qu'il y a été forcé.

Duportal rédige le manifeste mais réussit à éviter la présidence de la commission exécutive, formée des officiers de la Garde nationale. La Commune est proclamée au balcon du Capitole. Mais la commission exécutive ne fait rien pour assurer les positions de la Commune dans la ville, alors que les gardes nationaux étaient prêts à marcher sur l'Arsenal, où s'étaient repliés les généraux versaillais.

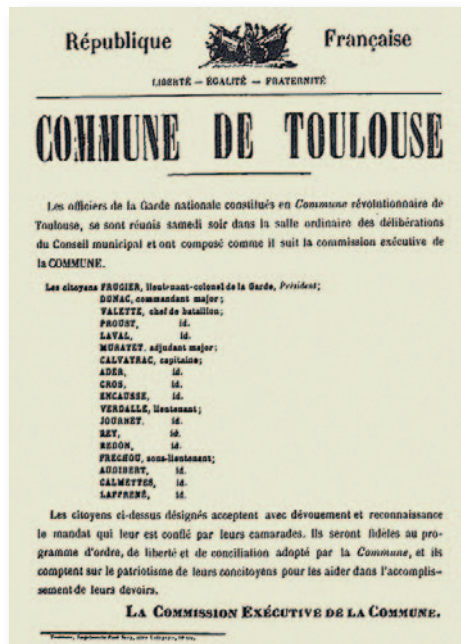
Les officiers meneurs prirent dès le départ le parti de négocier. La commission se dissoudrait si Kératry était remplacé par un préfet républicain. Mais le 27, Kératry rompit les négociations et fit occuper la ville. L'Alliance républicaine dissuada ceux des gardes nationaux qui étaient prêts à résister.

La Commune de Toulouse prit fin ainsi, sans faire de victimes.

Dans son *Histoire de la Commune*, Lissagaray conclut ainsi le passage relatant l'événement : « *La généreuse population ouvrière de Toulouse soulevée au cri de : « Vive Paris ! » fut ainsi abandonnée par ceux qui l'avaient insurgée. Échec désastreux pour Paris, car le Sud-Ouest aurait suivi Toulouse.* »

Épilogue : le 27 mars, les officiers meneurs signèrent un désaveu qui leur valut l'immunité. En août 1871, Duportal et sept co-accusés furent acquittés.

PHILIPPE MANGION





Le Capitole de Toulouse

DOCUMENT

L'ANALYSE DE DUPORTAL

Dans son essai *La Commune à Toulouse*, simple exposé des faits, Duportal écrit pour sa défense : « À proprement parler, la proclamation de la Commune à Toulouse n'est pas un mouvement communaliste et n'a pas la signification socialiste qui l'a affectée à Paris et dans quelques autres villes des départements. C'est une question de garde nationale qui a provoqué ce mouvement, et c'est exclusivement la garde nationale qui l'a consommé, sans la participation d'aucun élément socialiste et avec la seule attache révolutionnaire du moment et du prétexte choisi pour le faire éclater. L'Internationale et ses mots d'ordre ne sont pour rien dans tout ce qui s'est passé, et les magistrats instructeurs qui ont mis deux grands mois à sonder les profondeurs de cette algarade de corps de garde ont dû bien étonner MM. les officiers supérieurs de la garde nationale, chefs naturels de ce mouvement de pompons rebiffés, s'ils leur ont posé la question de connivence avec l'inférieure association. »

DOCUMENT

DANS L'ÉMANCIPATION DU 26 MARS

Le journal radical de Duportal relate le moment où les officiers de la Garde nationale « entraînent », selon ses termes, le préfet vers le Capitole.

« Le corps d'officiers de la garde nationale sédentaire au grand complet est entré un instant après. Ils ont rencontré le préfet quittant la préfecture, ainsi qu'il l'avait annoncé à M. de Kératry. M. Duportal étant revenu sur ses pas pour leur donner audience, MM. les officiers lui ont déclaré à l'unanimité que, loin de soutenir l'Assemblée, ils étaient prêts à marcher contre elle.

M. Duportal leur a alors appris que, n'étant plus préfet, il ne pouvait se charger de transmettre leurs dispositions au Gouvernement.

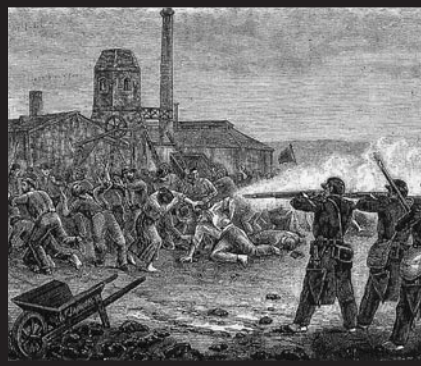
Les officiers ont déclaré, à leur tour, que si le Gouvernement ne voulait pas rompre avec l'Assemblée et faire la paix avec les parisiens, ils étaient prêts à proclamer la Commune comme expression de leur répugnance contre les auteurs de toutes les difficultés de la situation. »

« À ce mot de Commune, des cris enthousiastes de « Vive la Commune ! Vive Paris ! » ont éclaté de toutes parts, et les officiers ont ajouté qu'ils étaient à cet égard les interprètes de la garde nationale tout entière, réunie en ce moment en bon ordre sur la place de la préfecture. Le préfet leur a donné acte de cette déclaration et les officiers, prenant la tête de leurs compagnies respectives, se sont dirigés vers la place du Capitole, où un piquet d'honneur a en quelque sorte entraîné le préfet lui-même. »

Dossier à lire sur le site :

<https://www.commune1871.org/la-commune-de-paris/histoire-de-la-commune/dossier-thematique/les-communes-en-province/593-la-commune-de-toulouse-25-27-mars-1871>

La ville de Saint-Étienne,
vue aérienne



Fusillade à la Ricamarie

LA COMMUNE DE SAINT-ÉTIENNE 25-27 MARS 1871



La région de Saint-Étienne est une terre de luttes ouvrières et, depuis 1865, de grandes grèves s'y succèdent. En 1869, celle des mineurs de la Ricamarie eut un retentissement national. L'infanterie tira sur la foule, assassinant une quinzaine de civils, dont un enfant de trois ans. L'épisode, qui inspira Zola pour *Germinal*, fut un événement fondateur du mouvement ouvrier.

Depuis le Quatre-Septembre, la ville est dirigée par des républicains modérés, à l'image du pouvoir central. Les ouvriers, qui se sont enrôlés en nombre pour

défendre la Patrie en danger, n'ont plus confiance en cette bourgeoisie qui, de son côté, a boudé l'emprunt patriotique.

Dès le 31 octobre, les socialistes réclament un pouvoir municipal et, à partir du 29 décembre, un journal, *La Commune*, porte leur voix. Ils tiennent le Comité central républicain, tandis que les modérés se replient dans l'Alliance républicaine.

Le 23 mars, cinq jours après le soulèvement parisien et dans le sillage de la proclamation de la Commune de Lyon, une délégation demande au Conseil municipal de se dissoudre. Celui-ci s'y résout, mais décide de rester en fonction jusqu'à l'organisation de nouvelles élections.

Bien sûr, c'est insuffisant. Le 24 mars, vers 22 heures, la foule envahit l'hôtel de ville, des officiers loyalistes sont faits prisonniers. À 2 heures du matin, la Commune est proclamée et le drapeau rouge est hissé. Au petit matin du 25 mars, le bâtiment est évacué sans effusion de sang.

C'était sans compter sur le nouveau préfet, Henri de l'Espée, décidé à employer la manière forte. Il ordonne à la Garde nationale de protéger l'hôtel de ville, et fait placarder une annonce humiliante où il se vante de « *la complète retraite des séditeux* » à « *la seule apparition de quelques bataillons*. » Il envenime ainsi une situation qui avait toutes les chances de tourner à son avantage. En effet, les insurgés semblaient refroidis par l'échec, le jour-même, de la Commune de Lyon. Mais cette provocation les pousse à la contre-offen-

PARIS ET LA PROVINCE

sive. À partir de là, la situation est confuse. La Garde nationale bascule du côté des communards et, à midi et demi, de nouveaux délégués se présentent à l'hôtel de ville pour demander un referendum, pour ou contre la Commune. Le conseil municipal accepte, mais le préfet de l'Espée refuse. À 16 heures 30, il est fait prisonnier. Les esprits s'échauffent, des coups de fusils claquent. L'Espée est tué. Les incidents font d'autres victimes, jusqu'à quatre selon les sources.

Privée du soutien populaire des Stéphanois, qui n'assument pas cette violence, l'action de la Commune de Saint-Étienne s'éteint. Le 27 mars des troupes arrivent de Lyon. Le 28 mars, les insurgés se rendent sans combattre. Le drapeau rouge ne flotte plus sur l'hôtel de ville. ■ **PHILIPPE MANGION**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Aujourd'hui Mardi soir à 7 h. 1/2

RÉUNION GÉNÉRALE

AU GRAND THÉÂTRE

Les Citoyens sont prévenus que cette Réunion a pour but les Intérêts de la Commune et de la Défense nationale, tant Locale que Départementale.

Pour couvrir les frais du Théâtre, on a fait des cartes à 10 centimes, dont Trois cents réservées aux Dames.

Ces cartes seront blanches pour les Dames et rouges pour les Hommes.

Les cartes seront distribuées aux bureaux du Théâtre.

Les commissaires :

MEUNIER.		MAVEL.
THIAUDIERE JOUR.		DUPONT JOUR.
FRASTEL.		GIRAUD MONTAGNE.
COSTE.		

Les commissaires recommandent aux citoyens qui assisteront à la réunion de l'honorer par leur attitude digne et calme.

—

Sources : Marcel Sapey, « La Commune à Saint-Étienne », *Europe*, n° 70, octobre 1951, p. 87-95, repris dans :

<https://www.commune1871.org/la-commune-de-paris/histoire-de-la-commune/dossier-thematique/les-communes-en-province/816-la-commune-a-saint-etienne-du-24-au-28-mars-1871#b1>

Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Commune_de_Saint-Etienne



Saint-Étienne, le 24 mars 1871

23 MARS 1871

LE DÉBUT DE LA COMMUNE DE MARSEILLE

1. **LES ÉVÉNEMENTS DU 22 MARS.** Tout le mois de mars 1871, Marseille a été secouée de manifestations, de grèves et de revendications sociales. Mais la ville reste calme dans l'ensemble, tout en étant très attentive aux événements parisiens. Car Paris, pour les Marseillais, c'est la ville héroïque qui a résisté plus de cinq mois aux Prussiens qui l'assiégeaient, malgré la faim et le froid ; c'est la capitale de la nouvelle République dont on espère tant ; Paris qui, comme Marseille et d'autres villes, refuse les clauses honteuses du traité de paix récemment signé !¹

L'ÉLECTROCHOC DES DÉPÊCHES DE THIERS

Et voilà que, le 22 mars, deux dépêches d'Adolphe Thiers vont mettre les Marseillais en émoi.

La première, publiée la veille, inquiète : le transport annoncé de l'Assemblée nationale à Versailles, où se rassemble aussi l'armée, menace Paris dans son rôle de capitale et à travers lui l'existence même de la République !

La seconde, arrivée le 22 mars et affichée sur les murs de Marseille, ajoute l'indignation à l'inquiétude : elle annonce et justifie la remise en liberté de deux bonapartistes de la première heure, Eugène Rouher et le maréchal Canrobert, particulièrement détestés par les Marseillais. Le premier, ancien ministre de la Justice, fut, entre autres, à

l'origine de la terrible loi instaurant la déportation politique, dont eurent à souffrir tant d'opposants et leurs familles. Le second avait secondé Napoléon III lors du coup d'État du 2 décembre 1851 et avait fait tirer sur la foule. Ce jour-là trois cents Parisiens périrent et des centaines d'autres furent blessés.

La peur de voir la monarchie rétablie met en alerte les Marseillais.

LE 22 MARS AU SOIR : LE DISCOURS DE GASTON CRÉMIEUX ENFLAMME LES MARSEILLAIS.

Dans la grande salle de spectacle *l'Eldorado*, rue de la Darse, sur la rive nord du Vieux-Port, l'avocat révolutionnaire Gaston Crémieux et ses amis radicaux ou membres de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT) débattent avec un public nombreux. Ce grand orateur retrouve ses accents enthousiastes du mois d'octobre 1870 : pour garder à Marseille l'administrateur spécial du département, le grand républicain Alphonse Esquiros que venait de désavouer Gambetta, il s'était déjà écrié : « *Le moyen est très simple, c'est la Ligue du Midi et la Commune révolutionnaire !* »

Le 1^{er} novembre 1870, une première Commune s'était déclarée pour tenter de sauver ce début de république sociale, mais n'avait duré que trois jours et avait échoué : Alphonse Esquiros avait quitté la ville.



Préfecture de Marseille



Charles Alérini entre 1879 et 1881
 Numérisation Isabelle Alérini
 Archives de la famille Alérini

Et voilà Gaston Crémieux qui, ce soir, de nouveau, harangue la foule et dénonce : « *Le Gouvernement de Versailles a levé sa béquille contre ce qu'il appelle l'insurrection de Paris ! Mais elle s'est brisée dans sa main et*

la Commune en est sortie ! [...] Quel est le gouvernement que nous reconnaissons comme légal ? Versailles ou Paris ? » Et de tout côté l'auditoire lui répond : « *Paris ! Vive Paris !* ». Un cri qui ne va cesser de résonner dans les rues de Marseille toute la journée du lendemain, car on décide d'aller manifester devant la Préfecture dès le matin suivant.

2. **LE 23 MARS : LES TEMPS FORTS D'UNE JOURNÉE RÉVOLUTIONNAIRE.** À 7 heures du matin, le préfet Cosnier bat le tambour et met le feu aux poudres. Pour contrer cette manifestation qu'il n'avait pas prévue, le tout nouveau préfet, le contre-amiral Cosnier, fait battre le rappel de la Garde nationale, contre l'avis plein de bon sens du maire et du conseil municipal. Mais, ainsi appelés dans la rue, les gardes nationaux des quartiers populaires (Endoume, La Belle-de-Mai, Menpenti) affluent et rejoignent les milliers de manifestants qui crient leur soutien à Paris devant la préfecture.

DURANT L'APRÈS-MIDI, LA PRÉFECTURE EST ENVAHIE, LE PRÉFET EST ARRÊTÉ.

Gaston Crémieux, les conseillers municipaux et les représentants du comité républicain de la Garde nationale parlementent avec le préfet, qui résiste et refuse de prendre parti pour Paris. Au bout de quelques heures de surexcitation émaillées d'incidents, la foule excédée envahit le bâtiment. Le préfet, ses secrétaires, le général Ollivier et même le maire et trois

conseillers municipaux sont arrêtés. Gaston Crémieux calme les esprits en allant serrer ostensiblement la main du préfet et fait libérer le maire. Puis il harangue la foule du balcon, l'exhortant au calme.

À 20 HEURES, UNE COMMISSION DÉPARTEMENTALE PROVISOIRE EST CONSTITUÉE ; SON PRÉSIDENT, GASTON CRÉMIEUX, EST ACCLAMÉ.

Sous la pression de la foule qui continue à s'agiter, commencent alors d'intenses négociations pour assurer le nouveau pouvoir préfectoral, une Commune qui

ne dit pas encore son nom. En attendant de nouvelles élections, il est décidé de constituer une commission départementale provisoire qui soit la plus représentative possible. Elle est composée de 12 membres, équitablement répartis entre les représentants des forces en présence, chacune ayant désigné trois délégués :

- pour les républicains radicaux du Cercle du Midi : Gaston Crémieux, Auguste Etienne, Joseph Job.
 - pour les républicains modérés du Conseil municipal : David Bosc, Eugène Desservy, Sidore.
 - pour l'AIT, réorganisée sous le nom discret de « Comité des réunions publiques » : Joseph Maviel, Charles Alérini, Firmin Guilhard.
 - pour le Comité républicain de la Garde nationale : Émile Bouchet, Barthelet, Charles Cartoux.
- Gaston Crémieux est élu président.

Le préfet est ensuite prié de signer sa lettre de démission. Sur le moment, craignant pour sa vie, le préfet finit par accepter de le faire, ce qu'il regrettera d'autant plus par la suite qu'en réalité aucun des otages de la Commune révolutionnaire de Marseille ne sera exécuté, ni ce jour-là, ni par la suite. Le premier

décret de la Commission, lu publiquement par Gaston Crémieux devant la foule qui l'acclame, précise nettement cette volonté de pas verser le sang.

AINSI, SANS S'EN DONNER LE NOM, LA COMMUNE DE MARSEILLE EST RESSUSCITÉE, « POUR VEILLER SUR LA RÉPUBLIQUE ».

Les journaux ne s'y trompent pas : la Commune de Marseille débute bien ce 23 mars, même si durant les 13 jours où elle se maintiendra, tous ses actes et déclarations porteront la signature de la Commission départementale provisoire ou de son président. Très hétérogène et rapidement divisée, sans moyen véritable d'exercer son pouvoir, elle va très rapidement connaître de graves difficultés².

CHANTAL CHAMPET

(1) voir, sur le site commune1871.org, dans l'éphéméride : « 6 au 18 mars : la province en mouvement(s) » :

<https://www.commune1871.org/la-commune-de-paris/histoire-de-la-commune/commune-1871-ephemeride/1145-commune-1871-ephemeride-6-au-18-mars-1871-la-province-en-mouvement-s>

(2) <https://www.commune1871.org/la-commune-de-paris/histoire-de-la-commune/dossier-thematique/les-communes-en-province/594-la-commune-de-marseille-23-mars-4-avril-1871>

Sources : Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, chap. X, E. Dentu, Paris, 1896.



Alphonse Esquiros vers 1869



Paul-Émile Bouchet
Source :
assemblee-nationale.fr

LA PAYSANNERIE ET LA COMMUNE



L'histoire des révoltes montre les luttes incessantes de la paysannerie consciente contre l'ordre des dominants. Au moment de la Commune de Paris, trois Français sur quatre sont des ruraux. Pourtant le rendez-vous manqué avec cette paysannerie est un fait déterminant. Des jalons historiques permettent de faire cette histoire, par une approche rigoureuse à même d'appréhender sa réalité.

LA NÉCESSITÉ D'UNE CONNAISSANCE HISTORIQUE DE L'ESPACE RURAL. Cette connaissance apporte la contextualisation faisant prendre conscience de la spécificité de la province rurale distincte de celle urbaine. Pour chaque espace, les éléments d'étude préalables concernent les facteurs physiques, humains, économiques ; les conditions de vie, de communication, d'information ; les pesanteurs éatiques et religieuses ; le niveau d'instruction ; le degré de politisation, dépendant de l'histoire et des mœurs. Sans oublier la prise en compte du modèle agricole acquis, la petite exploitation, des terres libres et de la tradition d'autonomie communautaire. Tout en ayant une longue pratique des contestations antifiscales, la lente mutation des campagnes explique que l'entrée réelle en politique n'intervient qu'en 1848 avec le suffrage universel

masculin : l'électorat rural est capté par les ex-aristocrates repliés sur leurs terres.

LE BONAPARTISME RURAL FACE À UN VIDE.

Le régime impérial contrôle les campagnes en favorisant la petite propriété et la paix, rassurant les paysans plus ou moins aisés, tandis qu'une masse de journaliers agricoles et de paysans pauvres survivent. Le réveil des mouvements républicain et ouvrier se fait dans les grandes villes, délaissant toute propagande dans les campagnes, les revendications paysannes étant occultées. Mais le fond de contestation demeure bien.

UNE ENTRÉE EN RÉPUBLIQUE À LA SUITE D'UNE GUERRE PERDUE : UNE CONSÉQUENCE ESSENTIELLE.

Le déclenchement de la guerre de 1870 et les défaites, avec leurs malheurs, éloignent les campagnes de l'Empire : la proclamation de la République, le 4 septembre, n'y entraîne pas d'enthousiasme marquant. Les conseils municipaux, avec de nouveaux arrivants, soutiennent l'effort de guerre : un patriotisme rural existe bien. Mais après l'armistice, l'élection de l'Assemblée nationale dans un pays occupé installe une chambre monarchiste, les campagnes désorientées voulant la paix et considérant tous les républicains comme partisans de la guerre.

LE TEMPS DE LA COMMUNE. L'état d'esprit des campagnes au moment de la Commune résulte de l'ensemble de ces composantes avec l'absence d'intérêt porté par les milieux urbains progressistes aux revendications rurales et les convergences communautaires unissant les paysans.

L'insurrection du 18 mars : une réception orientée de façon réactionnaire. Le basculement des soldats ruraux le 18 mars démontre

leur possible sensibilisation. Des délégués de villes de la province rurale, comme Limoges, se précipitent à Paris : l'échange avec les responsables du comité central de la Garde nationale exprime une claire différence de perception de la situation locale. Les adresses des municipalités, à la demande des préfets, pour soutenir Versailles, sont bâties sur les désinformations versaillaises et stéréotypées. Des différences sont visibles suivant les territoires et l'attitude durant la guerre.

Le Conseil de la Commune élu sans vision sur les campagnes. Malgré l'extrême diversité des courants du Conseil de la Commune, aucun d'entre eux ne porte une attention aux campagnes pour des raisons jamais déjugées : absence de lien avec la terre, méconnaissance de la paysannerie, défiance, non-visibilité de la nature populaire de la révolution, Paris ayant fait jusqu'à présent les révolutions. Cette indifférence est confirmée par les appels paraissant dans le *Journal Officiel de la Commune*, tous destinés à la province urbaine des villes ou aux départements sans aucune référence au monde paysan et à ses revendications ; de même dans la *Déclaration au Peuple français* appelant pourtant à une fédération de communes. Les émissaires de la Commune ont atteint rarement les campagnes, où un handicap majeur transparait : un manque de républicains vraiment politisés.

Le rôle de la presse et des femmes pour « penser » l'union. C'est une presse proche des couches populaires qui va nourrir l'idée d'une alliance. Ainsi *La Sociale*, *La Commune*, *Le Père Duchesne*, tout en critiquant la paysannerie (arriérée, réactionnaire ...) avancent des pistes comme l'instruction et des mesures ciblées pour la paysannerie pauvre, proche en condition de vie de l'ouvrier exploité.

Deux femmes vont aller bien plus loin par leur réflexion novatrice : Paule Mink bat la

campagne durant la Commune pour « la révolutionner » et André Léo lance un *Appel aux Travailleurs des campagnes*, formidable texte, considérant le paysan comme un citoyen responsable et conscient, appelant à l'union de l'ouvrier et du paysan. Son appel, malgré l'impitoyable censure versaillaise, touche certaines contrées mais, hélas, ne pourra avoir la répercussion qu'il mérite.

Les élections municipales d'avril 1871, un marqueur républicain partagé. Ces élections confirment la poussée républicaine, tout en accentuant la démocratisation des conseils municipaux, avec l'entrée de travailleurs manuels et de paysans de différents milieux, pas tous farouchement républicains, mais un consensus s'opère.

Les faits prouvent les multiples soutiens ruraux à la Commune de Paris tout au long des 72 jours de son existence et après ces élections. Ce sont souvent des espaces déjà en vue en 1849-1851 ou en 1870, favorisés par leurs conditions objectives d'histoire et de situation. La province n'a envoyé aucun volontaire des campagnes à Versailles et a recherché la conciliation dans une neutralité tacite, malgré le poids du « légalisme » de l'assemblée versaillaise.

Un oubli de classe qui confond l'histoire. 398 agriculteurs sont arrêtés durant la répression. Cette frange réduite, mais identique à celle des métiers du cuir, représente à coup sûr dans sa composition un assemblage représentatif de la paysannerie, propriétaires plus aisés et engagés, mais aussi paysans pauvres et journaliers agricoles : l'image d'une classe toujours présente dans l'histoire des rébellions françaises et continuellement sous-évaluée.

■ JEAN ANNEQUIN

Source : 150^e anniversaire en Berry. Conférence à Chassignolles, le 25 septembre 2021 : « Il y a 150 ans la Commune de Paris : la révolution parisienne et la paysannerie »

BELLE-ÎLE



La citadelle de Belle-Île.

Entre 1872 et 1879, plus de 2000 communards sont passés par Belle-Île-en-Mer. La plupart y resteront jusqu'à l'amnistie, tandis que d'autres seront déportés en Nouvelle-Calédonie. Vingt ans auparavant, Auguste Blanqui y fut incarcéré. Il tenta de s'en évader en 1853, mais fut repris sur la Côte sauvage.

L'ÉVASION DE BLANQUI. Précédant les communards emprisonnés après 1871, Auguste Blanqui est enfermé dans le pénitencier de Haute-Boulogne, dans la citadelle Vauban de Belle-Île (Morbihan) de 1850 à 1857. Le 5 avril 1853, il

UNE PRISON POUR LES COMMUNARDS



tente de s'évader en compagnie de Barthélémy Cazavan, occupant de la cellule n°15, voisine de la sienne. Ils allument les lampes dans leurs cachots et installent des mannequins qui prendront leur place. Ils ne rentrent pas de la promenade et se cachent jusqu'à la nuit dans le jardin. « *Les rondes passent, on marche dans les couloirs, on ouvre les portes, on fait l'appel. Blanqui ! Cazavan ! Ils sont là tous les deux. Blanqui absorbé dans la lecture, son chapeau de paille sur la tête, Cazavan qui écrit sur sa table. On referme les portes* », raconte Gustave Geffroy¹, le biographe de Blanqui. C'est la fermeture, la ronde achevée dans les cellules. « *Victoire ! les mannequins ont vaincu. Vivent les mannequins !* », s'exclament les deux évadés.

« *Victoire ! Nous voici enfin hors de ces catacombes, debout sur le glacis, la bise nous soufflant au visage, raconte Blanqui. En face, à deux lieues, le phare de Bangor promène son cercle dans le brouillard, l'éclair intermittent de ses feux. Je propose de marcher droit sur ce grand œil rouge qui nous regarde avec un étrange clignotement d'éclats et d'éclipses.* »

LA TRAHISON. N'osant pas suivre la route, les deux hommes coupent à travers champs et arrivent à deux heures du matin à la maison de Jean-Louis à Radenec, au-dessus de Port-Goulphar, sur la Côte sauvage. Un jeune marin propose de les convoquer le lendemain, car la tempête fait rage. Rassurés, Blanqui et Cazavan s'étendent sur la paille d'un grenier. Réveillés à l'aube, ils sont jetés à bas par le

gardien-chef de la prison et les gendarmes. Ils ont été trahis. On les ramène en charrette au pénitencier. Vingt-neuf jours de cachot, c'est le prix à payer par les deux évadés. En 1857, trente-trois détenus, dont Blanqui, sont transférés à la citadelle de Corte (Corse), à bord du *Tanger*. Lorsque Gustave Geffroy enquête à Belle-Île en 1886, le souvenir de Blanqui et de son évasion manquée est encore vivant. La maison construite avec l'argent de la trahison est encore debout. Les bellilois l'appellent « le château Blanqui », qui fut incendié deux fois.

Près de vingt ans après le séjour de l'Enfermé, la plus grande île de la façade atlantique servit de prison pour les communards. En mai 1872, les ports de Brest, Lorient et Belle-Île voient passer des milliers d'entre eux en route pour la Nouvelle-Calédonie. Près de 4000 communards sont déportés dans cette colonie pénitentiaire entre 1871 et 1878.

VIVE LES PARIISIENS ! À BAS LA ROUSSE !

Belle-Île ne fut pas qu'une étape vers une autre destination. Le dépôt d'insurgés, ouvert en avril 1871, reçut 752 combattants dans sa maison de détention et 2245 condamnés sur les 10 137 recensés par l'historien Jacques Rougerie². La question du lieu d'incarcération des prisonniers se pose dès les premières sorties des communards contre les versaillais. Thiers n'a pas oublié les leçons de 1848, lorsqu'il siégeait à la commission de la Marine, et reprend les mêmes méthodes³. Le 7 avril 1871, deux convois conduisent à Lorient



Portrait d'Auguste Blanqui peint par son épouse Amélie-Suzanne Serre, vers 1835. Paris, Musée Carnavalet.

1600 prisonniers de Versailles : 600 repartent ensuite pour Brest, 612 mettent le cap sur Belle-Île, tandis que les 400 derniers sont débarqués à Port-Louis. Selon le commissaire de Lorient, « *le plus grand ordre s'est maintenu à la gare et dans les environs pendant le stationnement et le passage des convois* ». Cependant, « *sept à huit jeunes gens de 17 à 18 ans, qui se trouvaient dans la foule, ont crié "Vive les Parisiens !", "A bas la rousse !* »

TROCHU : PARTICIPE PASSÉ DU VERBE TROP CHOIR. Parmi les communards condamnés, Jean-Yves Mollier³ relève quelques noms célèbres ou inconnus. Le garibaldien Amilcare Cipriani, arrêté avec Gustave Flourens lors de la sortie du 3 avril 1871, sera déporté en Nouvelle-Calédonie. Lucien Henry, colonel de la XIV^e légion, fait prisonnier le même jour, fut condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée. Jules Lorion mourut à l'île des Pins. Désiré Gerich, jeune fondateur de la Butte-

aux-Cailles, sera lui aussi transporté. Une seule famille belliloise profitait du travail gratuit des prisonniers sur son domaine agricole, celle du général Trochu, gouverneur de Paris pendant le Siège. Celui dont Victor Hugo a résumé la carrière dans ce bon mot : « *Trochu, participe passé du verbe trop choir.* »

L'immense majorité des premiers communards condamnés par les Conseils de guerre s'est vu infliger des peines de deux ans de prison, souvent assorties d'interdictions de séjour et de dégradations civiques. Qui étaient les détenus soumis au régime de correction pénale ? L'immense majorité était composée de communards parisiens jugés fin 1871, auxquels s'ajoutaient les insurgés des Communes de province, notamment celles de Saint-Etienne et de la Nièvre. Les derniers condamnés des conseils de guerre de 1876-1877, quand ils ne sont pas expédiés en Nouvelle-Calédonie, sont envoyés à Belle-Île. En octobre 1875, la fermeture du quartier spécial de la prison de Clairvaux entraîne le transfert en Bretagne de cinquante prisonniers. Parmi eux, le vieil ami de Charles Gambon, membre de la commission de la Justice pendant la Commune, Hippolyte Alexis Asselineau, mort le 28 juillet 1876 en détention à Belle-Île. Les communards exilés en Suisse apprendront par la voix de Gambon qu'à Belle-Île, on assassine leurs camarades. En 1876, Victor Hugo interviendra en faveur d'un autre détenu de Belle-Île, renouant avec la tradition parlementaire d'intervention en faveur des Bellilois, mise à l'honneur en 1850 par Victor Schoelcher et d'autres républicains.

■ JOHN SUTTON

(1) Gustave Geffroy, *Blanqui, l'Enfermé*, [1897], rééd. L'Amoureur, 2015. Avec un avant-propos de Bernard Noël et des dessins d'Ernest Pignon-Ernest. (2) Jacques Rougerie, *Paris libre 1871*, Le Seuil, 1971 (rééd. 2004). (3) Jean-Yves Mollier, « Belle-Île-en-Mer, prison politique après la Commune (1871-1880) », *Criminocorpus. Revue hypermedia*, 2014 ; en ligne sur : journals.openedition.org/criminocorpus/2664



le anglo-normande entre la France et l'Angleterre, Jersey a été le refuge de communards fuyant la France. La communauté, il est vrai peu nombreuse, est rarement mentionnée¹. Pourtant, elle perpétue une tradition. Accueilli par des proscrits de l'Empire restés en exil, le groupe espère renouer avec le passé renommé de ses aînés.

JERSEY, UNE TRADITION D'ACCUEIL. La répression versaillaise pousse hors de France, à l'été 1871, les survivants de la Commune qui ont échappé à l'arrestation. À Jersey, une figure de la proscription locale, Eugène Alavoine et son ami, l'avocat jersiais Philippe Baudains proposent de les accueillir. À la tête de la loge maçonnique de Saint-Héliér, *Les Amis de l'Avenir*, ils organisent la venue et l'installation des nouveaux migrants. Revenu à Paris au début du Siècle, Alavoine est de retour après un grave accident en ballon, alors qu'il venait d'être nommé vice-consul de l'île par Gambetta. Pour son rôle envers les communards, il sera même « *souppçonné d'avoir fait transmettre des passeports à des fugitifs* »². La circulation et le contrôle des migrants dans la région sont d'ailleurs à la charge des préfets de la Manche et des Côtes-du-Nord qui exercent une surveillance étroite. La note du 9 octobre 1871, estimant que les proscrits de Jersey « *sont là isolés, pour ainsi dire sans programme déterminé et sans chef* »³, a pu, somme toute, rassurer les autorités françaises.

La proximité géographique et linguistique de Jersey est l'autre raison de son attractivité. L'île

située au large du Cotentin, à seulement 30 km des côtes françaises, est encore largement francophone, bien que dépendante de la Couronne britannique. Aussi, le bailliage de Jersey accueille-t-il depuis le XVI^e siècle des réfugiés religieux et politiques français (les huguenots, les nobles émigrés de la Révolution). La dernière vague est celle des hommes de 1848 qui ont fui la répression consécutive au coup d'État de 1851. Environ cent exilés français ont rejoint l'île anglo-normande, seul « *lieu de villégiature forcée non urbain* » avec

L'EXIL DES COMMUNARDS À JERSEY



Guernsey, selon l'historienne Sylvie Aprile. Dans l'entourage de Victor Hugo et de Pierre Leroux, les proscrits du Deux-Décembre ont constitué à Jersey un foyer littéraire et politique renommé, loin des querelles de Londres. L'écrivain réunit dans sa résidence de *Marine Terrace* un aréopage de journalistes, de médecins et d'artistes (Auguste Vacquerie, Jules Allix...). Les soirées y sont fameuses et Victor Hugo y rédige son recueil de poèmes, *Les Châtiments* (1856). Seulement, il est contraint de gagner Guernsey en 1855 à la suite du « coup d'état de Jersey ». Une protestation collective dans la presse contre une mesure d'expulsion l'oblige en effet, comme une trentaine de proscrits, à quitter l'île à la demande du gouvernement anglais. Le socialiste Pierre Leroux est

certes moins entouré. Mais, avec ses deux frères, ses deux gendres et plusieurs disciples, il fonde une colonie égalitaire à Samarez, non loin de Saint-Héliér. L'expérience lui inspirera un poème, *La grève de Samarez*, publié à son retour en France après l'amnistie de 1859.

Du reste, l'opposition politique renaît avec la Commune révolutionnaire, une société secrète née à Londres. Les trois délégués de Jersey, dont Eugène Alavoine, s'activent dans la presse et la vie locale. Se côtoient ainsi, dans la loge maçonnique qu'il fonde en 1864, proscrits de l'Empire et jersiais. Mais surtout, l'hebdomadaire dirigé par Charles Ribeyrolles, *L'Homme, journal de la démocratie universelle* (1853-1856), acquiert une grande réputation dans les milieux de l'exil. Il accueille notamment des proscrits étrangers, réfugiés en France après l'échec des révolutions européennes de 1848, et expulsés à la suite du coup d'État du 2 décembre (Alexandre Herzen, Arnold Ruge...). Ils forment, avec les militants français, une « communauté internationale de révolutionnaires », à l'origine de la Première Internationale⁴. Cette génération d'exilés à Jersey a indéniablement marqué les esprits. Parmi les communards qui revendiquent la filiation, Jules Vallès parle ainsi avec respect du « lieu d'asile de mes aînés »⁵.

UN LIEU D'EXIL SINGULIER ? D'après un rapport de police de 1872, il y aurait « une centaine de communards que l'on dit très dangereux, et à la tête desquels se trouve Bergeret »⁶. Deux listes nominatives de réfugiés⁷ identifient plus précisément une trentaine d'individus, sans compter les familles. Dans cette petite communauté, formée d'« obscurs de la Commune », ressortent

deux groupes qui ont pu servir de filières migratoires. D'un côté, un groupe d'officiers fédérés blanquistes, ou proches de la mouvance, s'est formé autour de l'ex-général Jules Bergeret. Ancien sergent dans l'armée devenu typographe, il a été élu de la Commune et surtout un des chefs militaires de l'attaque ratée du 3 avril contre Versailles. À Jersey,

il est accompagné de membres de son état-major (Auguste Gandin, Henry Prodhomme) et par des hauts gradés (le colonel Émile Gois, le chef de légion Raoul Du Bisson). S'ajoutent à cette liste des civils en poste sous la Commune, le Dr Joseph Rousselle, directeur général des ambulances ou Édouard Replan, caissier de la Préfecture de police. De l'autre, une poignée de journalistes gagne aussi l'île de la Manche. Ils ont participé à la presse communarde, sans affiliation politique particulière. Eugène Chatelain a animé plusieurs journaux alors que Gesner Rafina et Henry Maret sont des anciens du *Mot d'Ordre* d'Henri Rochefort. À ce groupe peut être associé le publiciste Émile Leverdays, auteur de brochures politiques pendant le Siècle. Comme Henry Maret qui, après une peine de prison, a rejoint prudemment Jersey, Leverdays est un exilé volontaire qui a fui par crainte Mortain (Manche), où il était réfugié durant la Commune.

Concernant la situation des exilés à Jersey, il est difficile encore d'avoir une vue d'ensemble. Bien que facilement assimilés aux habitants francophones, les anciens de la Commune n'ont pas eu des conditions de vie simples. Comme ailleurs en exil, la reconversion professionnelle a souvent été la règle. Eugène Chatelain s'improvise médecin « pratiquant avec succès la méthode de Raspail »⁸. Il se



Eugène Chatelain

Jules Bergeret
par Nadar

fait aussi poète de l'exil à Jersey où « *il fit son petit Victor Hugo* » selon *Le Gaulois* du 27 juin 1895. Ouvriers du livre, Jules Bergeret et Jules Lacolley montent un atelier de photographie à Saint-Héliér, avec l'aide de Nadar qui se rend sur l'île après avoir caché à Paris l'ex-général⁹. La proximité géographique facilite de même le regroupement familial. Rejoint par sa mère fortunée, Lacolley offre l'asile aux nouveaux migrants¹⁰. D'autres exilés vivent avec femme et enfants (le Dr Rousselle, Auguste Gandin...), certains même fondent une famille. Henry Prodhomme, qui vit avec son père, se marie avec une jersiaise, tandis que la fille d'Eugène Chatelain épouse l'ancien fédéré Eugène Fourny.

Peu après la naissance d'une société de réfugiés à Londres, Eugène Alavoine fonde en juin 1872 la *Société des républicains socialistes de Jersey*. À la fois groupe politique et d'entraide, elle entend rassembler la nouvelle génération ayant fui la répression versaillaise. Pour autant, la presse reste la principale activité militante des proscrits de l'île. Plusieurs exilés participent ainsi à la presse jersiaise francophone. D'autres encore (Alavoine, Rafina...), grâce à la proximité des côtes normandes, gardent des liens étroits avec la France, en collaborant à l'hebdomadaire de la Manche, *Le Granvillais*, « *petit journal rouge [...] rédigé (quand il est rédigé) par des exilés, des communards de Jersey* », d'après *Le Figaro* du 26 juin 1873. Aussi, seule presse d'exil sur l'île, *La Lanterne magique* (1869-1872) de Benjamin Colin, un proscrit de 1851, accueille-t-elle les communards. Le journal satirique est cependant à l'origine d'un conflit, à l'été 1872, qui déchire la proscription. L'affaire est née d'un article de Gesner Rafina.

S'estimant offensé, Auguste Gandin agresse le propriétaire du journal, qui porte plainte devant la Cour royale de Jersey. Au cours du procès, que relaie par le biais de reportages la presse conservatrice, Benjamin Colin recevra le soutien d'un groupe d'exilés qui signe une adresse datée du « *10 thermidor an 80* » et publiée dans *Le Figaro* du 12 août 1872.

DÉCLIN DE LA COMMUNAUTÉ DE JERSEY.

L'affaire, par ses divisions et le repli individuel qui s'ensuit, a sans doute précipité le déclin de la colonie française. La mort, à l'été 1873, d'Eugène Alavoine, figure centrale de l'exil jersiais, marque en tout cas la fin d'une époque. Pour preuve, la loge qu'il a fondée et qui a initié Bergeret et Lacolley est mise en sommeil vers 1874, faute d'activité. Le délitement des liens, la précarité des situations et l'attrait de Londres ont poussé visiblement les réfugiés à quitter l'île. En l'absence d'une littérature d'exil spécifique à l'île, il est réellement difficile de saisir leurs motivations. La première vague de départs est précoce, parfois directement liée au conflit. Jersey, pour certains, n'a été qu'un lieu de passage. Via l'Angleterre, l'ancien chef de légion Du Bisson se réfugie en Suisse et Leverdays s'établit à Liège.

La seconde vague, plus forte, débute après 1875. La plupart des proscrits gagnent Londres, où se côtoient les principaux cadres de la Commune dans un réseau d'entraide actif. Beaucoup s'y installent durablement, comme Chatelain ou Gois, qui signe en juin 1874 la brochure blanquiste de la Commune révolutionnaire, *Aux Communeux*. D'autres au contraire n'y restent pas. Henry Prodhomme rejoint avec sa femme, en

Liste des membres de la Société des républicains-socialistes réfugiés à Jersey :

Jules Bergeret,
Eugène Chatelain,
Charles Bénézit,
Auguste Gandin,
Émile Gois,
Jules Lacolley,
Henry Maret,
Henry Prodhomme
(dit le colonel Henry),
Dr Joseph Rousselle,
Marcel Péan,
Gesner Rafina,
Edouard Replan,
Eugène Fourny*,
Bellanger*,
Cotard*.

*absence de notice Maitron

1875, la Belgique où il devient ingénieur. Bergeret quitte aussi l'Angleterre pour les États-Unis, où il meurt dans la misère en 1905. Une minorité encore, notamment les protagonistes de l'affaire, quitte Jersey pour s'éloigner de la proscription communarde. Exclu de la société des réfugiés, Rafina retourne dans les Caraïbes, sa terre natale, tandis que Gandin, auteur d'un *Nouveau petit guide du touriste à Jersey*, rejoint Guernesey en

remise de peine. S'exilent en outre des journalistes inquiétés par l'Ordre moral, comme le raconte, dans *Le Radical* du 11 novembre 1884, G. Lefèvre qui fut accueilli, après la crise politique du 16 mai 1877, par Jules Lacolley. L'île de la Manche devient enfin un lieu de villégiature pour des communards réfugiés à Londres. Parmi les visiteurs de renom, Lissagaray, proche de Bergeret y séjourne souvent, le dessinateur Georges Montbard s'y rend pour peindre et le journaliste Jules Vallès publie le récit de son pèlerinage à Jersey en 1878 dans le journal parisien *Le Voltaire*.

Concurrencé par Londres, Jersey a été un lieu d'exil secondaire pour les communards. Divisés, ils ont échoué à préserver le foyer culturel et politique né avec la proscription de l'Empire. L'influence communarde persiste néanmoins un temps. Bien qu'exilé en Angleterre, l'ancien chef des services administratifs sous la Commune, Jules Andrieu, est nommé par Gambetta en 1881 vice-consul à Jersey, où il mourra en 1884.

■ ÉRIC LEBOUTELLER



famille seulement en 1876, à l'inverse de Benjamin Colin, rentré rapidement en France.

Après ces départs en nombre, la colonie française s'est réduite d'autant plus qu'elle se renouvelle difficilement. Les vagues de migration sont rares. Jersey devient un refuge tardif, en 1876-1877, pour deux anciens fédérés, Charles Poirier, maçon de métier et Gabriel Ledoyen, arrivé de déportation en Nouvelle-Calédonie après une

(1) Les dossiers de communards aux archives de la Préfecture de police (APP) et les notices biographiques du site maitron.fr sont riches d'information. (2) André Combes, *Commune de Paris (mars-mai 1871). La franc-maçonnerie déchirée*, Dervy, 2014. (3) APP, Ba/430, les réfugiés français à Jersey. (4) Rémi Gossez, « La proscription et les origines de l'Internationale », 1848. *Revue des révolutions contemporaines*, n° 189, 1951. (5) Sylvie Aprile, *Le Siècle des exilés*, CNRS éditions, 2010. (6) APP, Ba/957, rapport du 17 sept. 1872. (7) Liste des communards membres de la Société des républicains-socialistes de Jersey (1872) ; liste des réfugiés résidant dans les îles anglaises (1873 : APP, Ba/430). (8) *Revue socialiste*, novembre 1902. Médecine populaire à base de camphre prônée par l'ancien dirigeant politique. (9) APP, Ba/1134, rapport du 6 mars 1875. (10) *Le Radical*, 11 novembre 1884 (nécrologie de Jules Lacolley).

ENTRE MYTHE ET RÉALITÉ

L'EXIL DES COMMUNARDS AU QUÉBEC

Dans les mois qui suivent l'achèvement de la Semaine sanglante, des milliers de communards s'exilent pour échapper à la répression versaillaise. Plusieurs centaines d'entre eux choisissent de rejoindre les États-Unis¹. Mais sont-ils les seuls à trouver refuge en Amérique du Nord ? Ces dernières décennies, plusieurs études historiques québécoises ont affirmé que le Québec fut une terre d'exil pour des communards. La plus récente d'entre elles assure même qu'« *entre 1000 et 3000 communards s'exilent au Canada [...]*² » en 1871-1872, sans citer la moindre source. Or, aucune preuve documentaire ne permet de l'affirmer avec certitude. Cette assertion étonnante repose en partie sur l'analyse biaisée de deux événements intervenus au Québec dans les années 1870.

UNE CONFÉRENCE PUBLIQUE À MONTRÉAL

Le samedi 1^{er} août 1874, en soirée, une foule nombreuse se dirige vers l'Institut canadien de Montréal afin d'assister à une conférence publique sur « *les misères des Français du Canada*³ ». Quelques jours plus tard, le journaliste Oscar Dunn en rend compte dans la revue conservatrice *L'Opinion publique*. Il indique que l'événement est organisé par un Français appelé « *Humbert dit*

*Dabrigeon*⁴ » qui se dit ex-officier de la Commune. Selon Dunn, la

conférence contenait « *toutes sortes d'accusations contre le gouvernement canadien* » et de « *longues dissertations sur l'état social et religieux* » du pays. Il reconnaît ensuite que les propos tenus ont été « *fortement applaudis* » par des ouvriers d'origine française. Depuis 1873, ces derniers subissent de plein fouet une crise économique majeure et le chômage massif qu'elle engendre.

ALPHONSE HUMBERT, JOURNALISTE AU PÈRE DUCHÊNE, À MONTRÉAL ?

L'assemblée publique du 1^{er} août 1874 est suivie de près par le consul français, Martial Chevalier. L'étude de sa correspondance par Pierre Savard révèle son inquiétude vis-à-vis de ceux qu'il décrit comme des « *socialistes, des ivrognes* », des « *gens déclassés [...]*⁵ ». Probablement trompé par les propos du consul, l'historien québécois affirme que leur chef est « *Humbert d'Abrigeon, ex-rédacteur du Père Duchesne sous la Commune* ». Savard – comme Chevalier un siècle avant lui ? – commet une erreur. Il ne peut s'agir d'Alphonse Humbert (1844-1922), cofondateur du journal *Le Père Duchêne* en



L'Institut canadien de Montréal

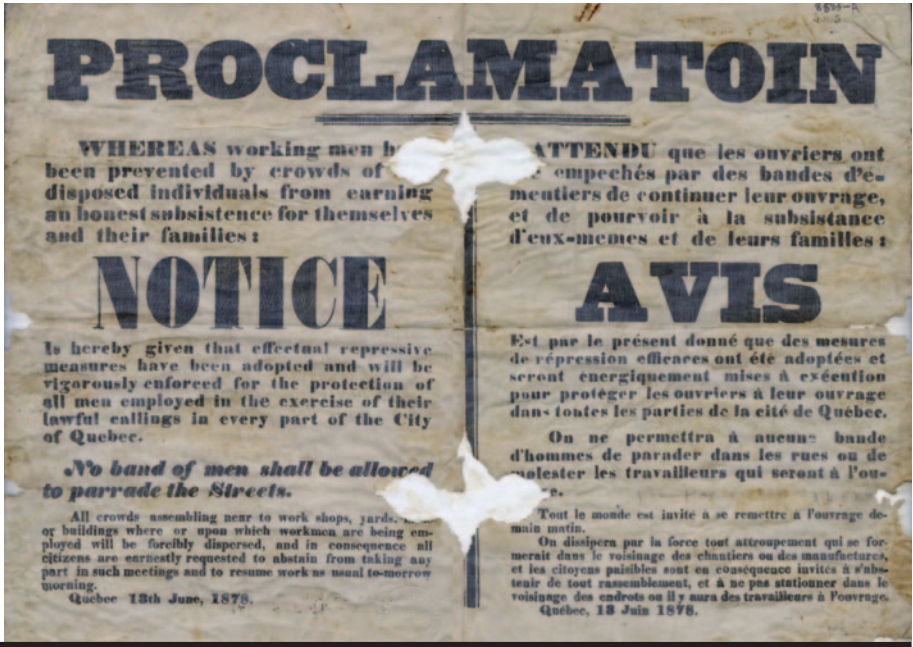
mars 1871. En effet, celui-ci est arrêté en novembre 1871, traduit devant le 3^e conseil de guerre, puis condamné aux travaux forcés à perpétuité. Au printemps suivant, Alphonse Humbert embarque pour la Nouvelle-Calédonie et y demeure jusqu'à son retour en France en 1879 à la suite de l'amnistie partielle⁶. Il est donc parfaitement impossible qu'il s'agisse du même homme.

Mais alors de qui s'agit-il ? Une notice parue au mois de mai 1874 dans le *Canadian Patent Office Record* nous indique qu'un certain « *Henri H. D'Abrigeon* » a déposé une demande de brevet pour un « *appareil à équilibrer les meules de moulins* ». En France, le registre de l'état civil mentionne la naissance d'Henri François Humbert Dabrigeon le 6 mars 1845 à Maisons-Alfort dans la Seine⁷. Le travail d'un généalogiste révèle une partie de sa vie : il s'est marié avec Rosalie Fouteau le 1^{er} juillet 1865 en Seine-et-Marne et de cette union sont nés quatre enfants⁸. Un détail important se dégage : il est menuisier. Cela concorde avec les informations du *Canadian Patent Office Record* puisque les menuisiers ont encore recours aux moulins pour leur travail au XIX^e siècle. De plus, ses deux derniers enfants sont nés en France en 1869 et 1876. Entre 1871 et 1876, Humbert Dabrigeon a pu résider au Canada, sans doute seul. Un autre indice conforte cette hypothèse. Dans *Le Monde Illustré* du 19 novembre 1887, Léon Dedieu, lui-même français, se souvient de la soirée d'août 1874 et assure qu'« *un an ou deux plus tard, le citoyen Humbert avait disparu [...]* ». Cela expliquerait pourquoi il ne figure pas dans le recensement canadien de 1881. Ainsi, il n'est pas possible d'affirmer qu'il s'agit de la même personne, mais les indices disponibles convergent néanmoins dans ce sens. En revanche, la question de la participation d'Humbert Dabrigeon à la Commune de Paris demeure sans réponse. Qu'il se soit lui-même qualifié d'ex-officier de la Commune, si l'on en croit le récit d'Oscar Dunn, ne suffit pas à l'affirmer. Peut-

être était-ce un moyen pour lui de se légitimer aux yeux de ses compatriotes ? Il pourrait aussi s'agir de la volonté de Dunn, journaliste catholique et ultramontain, de le discréditer.

LES ÉMEUTES OUVRIÈRES DE QUÉBEC DE 1878. La présence supposée de communards français est reliée à un autre événement : la grève des ouvriers des travaux publics de 1878. Au mois de juin, des émeutes ouvrières éclatent à Québec sur les chantiers publics de construction à la suite d'une baisse de salaire. Alors que le gouvernement et les entrepreneurs responsables leur refusent un salaire d'un dollar par jour, les grévistes occupent des usines, les ateliers du chemin de fer et saccaquent les bureaux d'un patron. Au cours d'une émeute, Édouard Beauduire, un ouvrier d'origine française, est abattu par l'un des soldats envoyés par le gouvernement. Des rapports militaires le qualifient de militant socialiste et d'ancien communard. De son côté, *La Minerve* du 14 juin 1878 affirme que la victime était un « *pauvre infortuné [qui] n'avait pris aucune part à l'émeute, mais s'était imprudemment placé parmi les émeutiers [...]* ». L'article en question mentionne aussi que « *parmi les meneurs étaient plusieurs communistes parisiens* », dont un certain François Forrest. S'il est probable que ce dernier soit né en France, il n'y a en revanche aucune preuve de sa participation à la Commune.

LE COMMUNARD COMME FIGURE REPOUS-SOIR. L'arrivée massive d'immigrants français au Canada entre 1871 et 1874 ne trouve pas son origine dans les événements politiques qui bouleversent la France en 1870-1871. Elle est sans doute bien davantage imputable au phénomène d'exode rural alors en plein essor. La mise en place au même moment de politiques de recrutement par le gouvernement canadien oriente une partie de ce flux de personnes vers



le Canada avant qu'il ne s'estompe sous l'effet de la Grande Dépression. Cela dit, il n'est pas impossible que des individus impliqués de près ou de loin dans les diverses Communes de 1871 se soient réfugiés au Canada pour échapper à la répression et se bâtir une nouvelle vie. Toutefois, il ressort que les communards ont surtout été présents au Canada en tant que figure repoussoir lors de conflits sociaux et

politiques. Mobilisée par les élites politico-religieuses, elle s'est avérée efficace pour dénigrer un parti politique adverse, un mouvement social ou encore une immigration française jugée médiocre dans un contexte d'hostilité vis-à-vis de l'émergence d'une France républicaine.

■ SIMON BALLOUD

Ph. D., Université de Saint-Boniface (Canada)

- (1) Michel Cordillot, *Utopistes et exilés du Nouveau Monde : des Français aux États-Unis de 1848 à la Commune*, Paris, Vendémiaire, 2013. (2) Mathieu Houle-Courcelles, *Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1860-1960)*, Montréal, Lux Éditeur, 2008, p. 26. (3) Oscar Dunn, « Assemblée des Français à Montréal », *L'Opinion publique*, vol. 5, n° 33, 13 août 1874, p. 397. (4) Parfois orthographié « D'abrigeon » dans d'autres articles. (5) Pierre Savard, *Le Consulat général de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1914*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970. (6) https://maitron.fr/spip.php?article_135943, notice HUMBERT Alphonse [HUMBERT Jean, Joseph, Alphonse]. (7) Archives départementales du Val-de-Marne, MAISONSALFORT/1E10. Maisons-Alfort intègre le département du Val-de-Marne à sa création en 1965. (8) <https://gw.geneanet.org/bastide?lang=fr&iz=1163&p=henri+francois+humbert&n=dabrigeon>

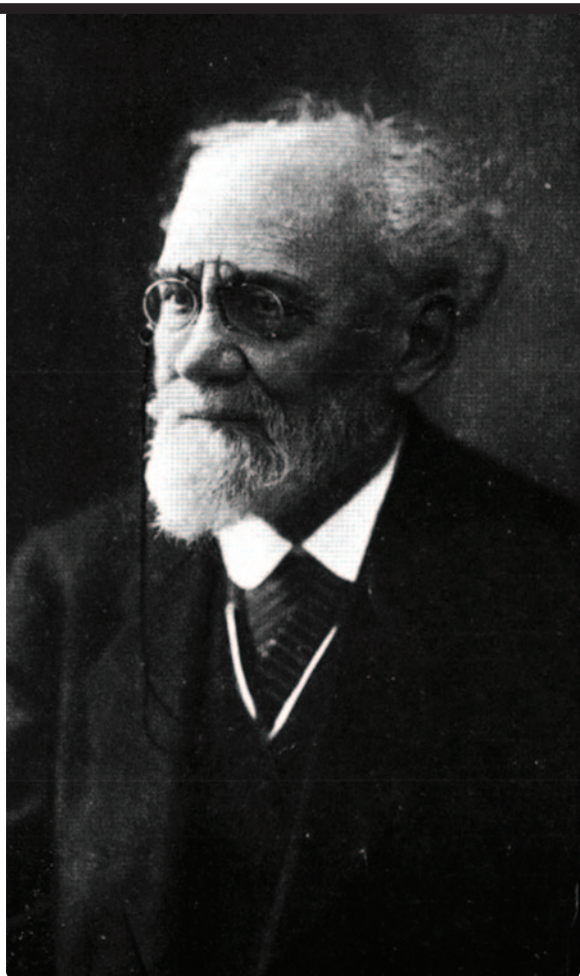
GEORGES RENARD OU LA GRÂCE PAR LA POÉSIE



Depuis longtemps l'idée m'était venue de rentrer en France par un coup d'éclat. Les concours m'avaient réussi jusqu'alors. Pourquoi ne pas concourir pour un des prix de l'Académie française ?

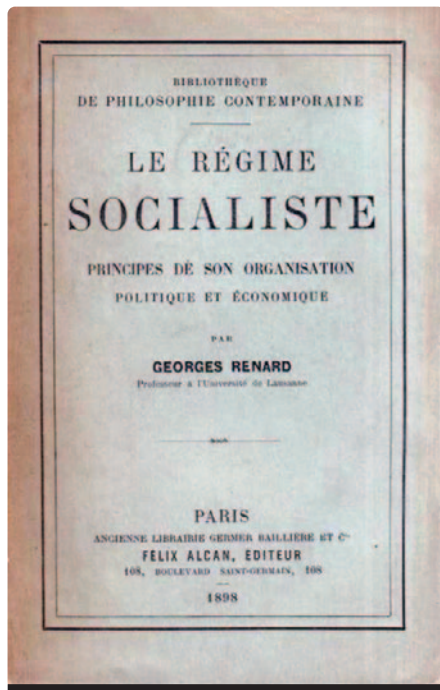
Non point pour un de ceux qu'elle décerne à des œuvres imprimées ; ils sont acquis d'avance, sauf exceptions trop rares, non au talent, mais aux opinions bien portées ; et je n'avais aucune illusion sur l'accueil qui serait fait par ce Sénat littéraire à un livre signé d'un exilé, à moins que cet exilé ne fût un repent. Mais n'avait-elle pas chaque année un prix de poésie ou un prix d'éloquence dont elle fixait le sujet et pour lequel les manuscrits présentés devaient être inédits et les concurrents anonymes ? Quel tour à jouer à la docte et rétrograde compagnie que de lui faire couronner à son insu un affreux révolutionnaire, un communard ! »

UN INTELLECTUEL DANS LA GUERRE. Ce communard est Georges Renard qui s'était réfugié en Suisse le 27 septembre 1871. Brillant élève couronné de nombreux prix et accessits au concours général, il avait intégré l'École normale supérieure en 1867, à l'âge de vingt ans ; il conserva son rang



de « cacique »* pendant les trois années suivantes, avant que se déclenche la guerre franco-prussienne qui conduisit à l'annulation des épreuves de l'agrégation, notamment celle d'histoire et de géographie qui lui était promise. Entraînant quelques-uns de ses condisciples, il se porta volontaire dans un bataillon de mobiles de la Seine, alors que leur engagement décennal dispensait de service militaire les normaliens, et il fut témoin de la déplorable impréparation de l'armée française : « *Le lieutenant ne sait pas lire une carte, et nous devons lui expliquer que, lorsque le nord est en haut, l'est est en général à droite et l'ouest à gauche. On nous fait perdre un temps fou à nous enseigner comment il faut porter armes impeccablement au passage d'un officier ; on néglige de nous apprendre les choses essentielles, le tir et les sonneries de clairon qui veulent dire : avancez, chargez, cessez le feu !...* » Et lors d'une sortie, le 22 octobre, il découvre, indigné, que le général qui commande la colonne « *attend que passe une voiture de maraîcher ou de maraudeur allant sur Paris, [pour] leur demander le chemin qui conduit à Rueil, où nous devons, paraît-il, attaquer l'ennemi qui a franchi la Seine.* » Son état de santé ne lui permit pas de prolonger plus avant cette aventure désastreuse, et, nourri de son expérience, il projeta d'écrire « *l'histoire, toute chaude de sang et de colère, du siège qui venait de finir* », avec la capitulation.

AU SERVICE DE LA COMMUNE. Survint le 18 mars, et, quand Cluseret « *fit décréter l'enrôlement dans la Garde nationale de tous les hommes valides de 19 à 40 ans* », ne « *pouvant prendre rang dans un bataillon* », et ne voulant « *s'enfuir en province* » ou se « *terrer* », Renard fut « *attaché au cabinet du délégué à la guerre* », où il fit la connaissance de Rossel qui lui inspira la plus vive admiration. Entrant en fonction le 9 avril et y demeurant jusqu'au 13 mai, après que la succession avait été assurée par Delescluze, il adressa à



ce dernier sa lettre de démission ainsi libellée : « *Citoyen, j'ai été chargé depuis le 9 avril, par le délégué à la guerre, de dépouiller la correspondance et de régler certaines affaires dont l'initiative m'était laissée. Aujourd'hui que ce service se trouve supprimé, puisque vous dépouillez vous-même votre courrier, je suis inutile ici et n'ai plus qu'à vous donner ma démission. Je vous l'ai déjà offerte avant-hier. Vous m'avez engagé à attendre. J'ai attendu. Mais comme depuis deux jours, je n'ai rien eu à faire, je ne puis continuer à recevoir l'argent de la Commune sans le gagner. Je tâcherai de servir de quelque autre façon la cause que nous défendons. Veuillez, je vous prie, agréer ma démission.* »

CONDAMNÉ PAR CONTUMACE. La pénultième phrase fut retenue contre lui, « *comme une*

adhésion nouvelle à l'insurrection agonisante » et elle servit à aggraver la condamnation qui le frappa. Selon le rapporteur près le 10^e conseil de guerre, « le ton de cette lettre laisse percer le dépit qu'éprouve ce jeune homme de 24 ans en se voyant relégué au second rang, et on serait tenté de croire qu'une ambition effrénée était son principal mobile. Il reste néanmoins au ministère, figure le 16 mai sur un bon pour un sabre, ceinture et dragonne, et le 19 mai pour une ceinture de flanelle ; il semble donc équipé de neuf pour prendre une part active à la défense des barricades, mais rien ne le prouve. Quelle qu'ait été sa conduite dans les derniers jours de l'insurrection, il ne nous en semble pas moins coupable. » Il fut donc inculpé de participation à l'insurrection comme lieutenant d'état-major, et, « coupable d'avoir exercé une fonction dans des bandes armées pour faire attaque ou résistance à la force publique », fut condamné par contumace par le 4^e conseil séant à Versailles, le 20 février 1873, à la peine de la déportation dans une enceinte fortifiée et à la dégradation civique.

L'EXIL HELVÉTIQUE. Son médecin lui ayant recommandé de prendre les eaux à Forges, près de Limours, en Seine-et-Marne, pour hâter la guérison de ses jambes, il y séjourna avec ses parents et des amis du début du mois de juillet à la fin du mois de septembre 1871, quand une de ses sœurs lui apprit qu'il était recherché. Muni du passeport intérieur d'un polytechnicien dont il arborait l'uni-forme, il put rejoindre en chemin de fer Genève, obtenant d'un commissaire de police au poste-frontière de Bellegarde l'autorisation d'une brève escapade en Suisse. Il y resta près de neuf années.

Le 21 octobre suivant, le Conseil d'État du canton de Vaud le nommait sur un poste d'instituteur de grec, latin et histoire au collège de Vevey, poste qu'il quitta en juin 1874 pour être chargé du cours de littérature française à l'Académie de Lausanne. Entre-temps, par l'intermédiaire d'un de ses

anciens condisciples, le sous-directeur de l'École normale le découragea d'affronter la justice militaire : « Dans le cas où Renard se présenterait pour purger sa contumace, on ne pense pas qu'il y aurait lieu de compter sur un acquittement. Il fera donc bien de rester où il est. La déportation dans une enceinte fortifiée est ce qu'il y a de plus complet en fait de pénalité après la mort. En abaissant la peine de plusieurs degrés, il en resterait encore trop. »

L'AURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. Aussi l'exilé emprunta-t-il le chemin de la poésie. Il décida de se faire la main sur Livingstone et André Chénier, les derniers sujets proposés par l'Académie française, et quand, en 1877, elle ouvrit un nouveau concours ayant pour thème *La poésie de la science*, il se mit à l'ouvrage, fort de sa double culture littéraire et scientifique. La pièce terminée, dans la limite des trois cents vers exigés, il l'envoya, à la fin de l'année suivante, au journaliste Gaston Stiegler qui la déposa au secrétariat du quai Conti, avec une enveloppe cachetée contenant son nom, et ce même ami, dont il avait utilisé l'adresse, put lui annoncer, en février 1879, que le prix lui était décerné, à la grande surprise de ses parents qui partageaient son quotidien depuis mars 1872. S'étant assuré que la presse avait diffusé la nouvelle, il écrivit simplement au secrétaire perpétuel, Camille Doucet, que l'auteur du poème couronné enseignait à Lausanne. La scène suivante, qui se déroula le jeudi suivant sous la Coupole, lui fut contée par Doucet lui-même.

Après que ce dernier avait annoncé comme inédit qu'un Suisse eût triomphé de 127 concurrents, le latiniste Gaston Boissier s'était écrié : « *Georges Renard ! Attendez donc ! Je le connais. Ce n'est pas un Suisse. C'est un Français, un normalien, un de mes anciens élèves. Mais la chose est bien plus extraordinaire que vous ne pensez. C'est un homme de la Commune, un contumace, un exilé.* »

Et Renard de poursuivre : « *Brouhaha. Stupéfaction.*

Désarroi. Un académicien (c'était, je crois, le duc de Broglie) déclare que l'Académie ne peut pactiser avec l'émeute, qu'il faut enlever à ce violeur des lois le prix qu'il a escamoté. Cris d'approbation pour l'orateur et sa proposition. Mais Jules Simon croit devoir soumettre une simple remarque à ses confrères. La presse a porté partout le nom du lauréat. Lui ôter le

ce n'est qu'à son retour à Lausanne qu'il apprenait qu'un décret du 8 avril l'avait gracié. Il était de nouveau à Paris au mois d'août quand sa pièce de vers *La poésie sera la raison* fut solennellement lue sous la Coupole : « Pas d'allusion à ma situation particulière, sinon que l'Académie, "prenant son bien où elle le trouve, ne tient compte que du talent et ne lui demande jamais d'où il vient". Mais, peut-être pour se faire pardonner de m'avoir couronné, elle décerne un des prix de vertu à une femme qui, pendant la Commune, a fait la navette entre Paris et Versailles, ce qui en temps de guerre s'appelle "intelligence avec l'ennemi" ! »

Il attendit 1880 pour quitter la Suisse et assurer la rentrée à l'école Monge — qui deviendrait plus tard le lycée Carnot —, mais, las d'enseigner le grec, le latin et le français à des élèves de 3^e, 20 heures par semaine, il s'empressa d'accepter le poste de professeur de littérature française qui lui fut proposé, en 1887, par l'université de Lausanne, ville d'où était originaire son épouse. Ils ne revinrent à Paris que treize ans après, à la faveur de la création par le Conseil municipal d'une chaire d'histoire du travail au Conservatoire des arts et métiers, chaire qui sera transférée au Collège de France en 1907. Georges Renard l'occupa jusqu'à sa mort en octobre 1930, quelques jours après celle de Louise, qui, « pendant un demi-siècle, fut, de moitié parfois, et toujours dans ses joies et dans ses peines », et qui partagea sa « résolution, calme et invincible, de s'efforcer de rendre plus humaine, plus fraternelle, plus rayonnante, la société où vivaient leurs successeurs sur la Terre ».

■ YANNICK LAGEAT

prix après cela est une opération délicate, périlleuse. Cela fera un gros scandale. Cela fournira des armes à ceux qui accusent l'Académie de partialité. On reconnaît que la remarque est juste. Mais que faire ? L'embarras est grand. Tout à coup, Camille Doucet a une inspiration de brave homme : "Évidemment, dit-il, l'Académie ne peut pas couronner un exilé. Mais elle peut demander que celui qu'elle couronne ne soit plus exilé". Il y eut bien quelques résistances suivies de consentements maussades. Pourtant c'était en somme le parti le plus sage et il fut décidé que l'Académie demanderait au Président de la République de me rouvrir les portes de la patrie. »

ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE. Ainsi, dès le début du mois de mars, et sans même attendre la permission officielle, Renard, profitant des vacances de printemps, franchissait la frontière, et

* Dans l'argot normand, le terme « cacique » désigne l'élève reçu premier au concours de l'École normale supérieure.

Sources : Fonds G. Renard, Bibliothèque historique de la ville de Paris, Ms 2482 à 2627. Archives nationales, BB/24/860/A.

L'IMPOSSIBLE

« PARTI DE LA COMMUNE »

1880-1890

Avant la constitution d'une société au but « exclusivement humanitaire » fin 1881, des communards fraîchement amnistiés ont cherché, en se regroupant dès le retour en France, à bâtir une force politique. À partir de la presse du moment et des archives de la Préfecture de police (Arch. PPO), il est possible de reconstituer une histoire longtemps ignorée ¹.

LES SURVIVANTS DE LA COMMUNE. Avant même le vote de la loi d'amnistie plénière des communards du 11 juillet 1880, un comité d'initiative de 5 membres s'est formé à Paris, selon un rapport de police, sous la houlette d'Eugène Dangers, portefeuille exilé à Bruxelles. Il s'agit « d'inviter tous les anciens proscrits à se grouper » ¹. De fait, la veille du 14 juillet, première célébration de la fête nationale, la « réunion des proscrits, déportés et transportés » ³ de la Commune se donne pour but « d'élaborer un programme révolutionnaire socialiste en vue des élections de 1881 » (*La Justice*, 19 juillet 1880). Face au bureau présidé par Jean Baptiste Clément et Antoine Demay, deux élus de

la Commune revenus d'exil, la commission « chargée d'assurer la nomination d'anciens proscrits aux élections législatives prochaines » ² apparaît humble. Outre Dangers, les figures du groupe sont deux ex-déportés, Nathalie Le Mel, religieuse proche de Varlin, et Henri Brissac, journaliste socialiste qui a connu le bagne. Les autres membres sont des anonymes. De professions variées (cordonnier, mécanicien, comptable...), ils ont combattu dans les bataillons populaires de la Garde nationale parisienne, avant d'être pour la plupart relégués en Nouvelle-Calédonie. Amnistiés en 1879, ils sont rentrés en France parmi les premiers.

Cependant, « la réunion des proscrits de 1871 » qui se tient en août 1880 à Ménilmontant, salle Graffard, est un échec. L'assemblée plénière, présidée par le blanquiste Antoine Arnaud, autre élu de la Commune, repousse le programme élaboré en commission pour avoir omis la question sociale (*La Justice*, 12 août 1880). Le débat a révélé de fortes dissensions. Alors que le typographe Arthur Piéron avance que « ce n'est pas de la politique qu'il faut faire. Il faut étudier la question sociale. Il faut s'occuper avant tout de la situation des ouvriers », Louis Vivier, ex-officier fédéré, objecte



Nathalie Le Mel



Jean Allemane



Henry Champy

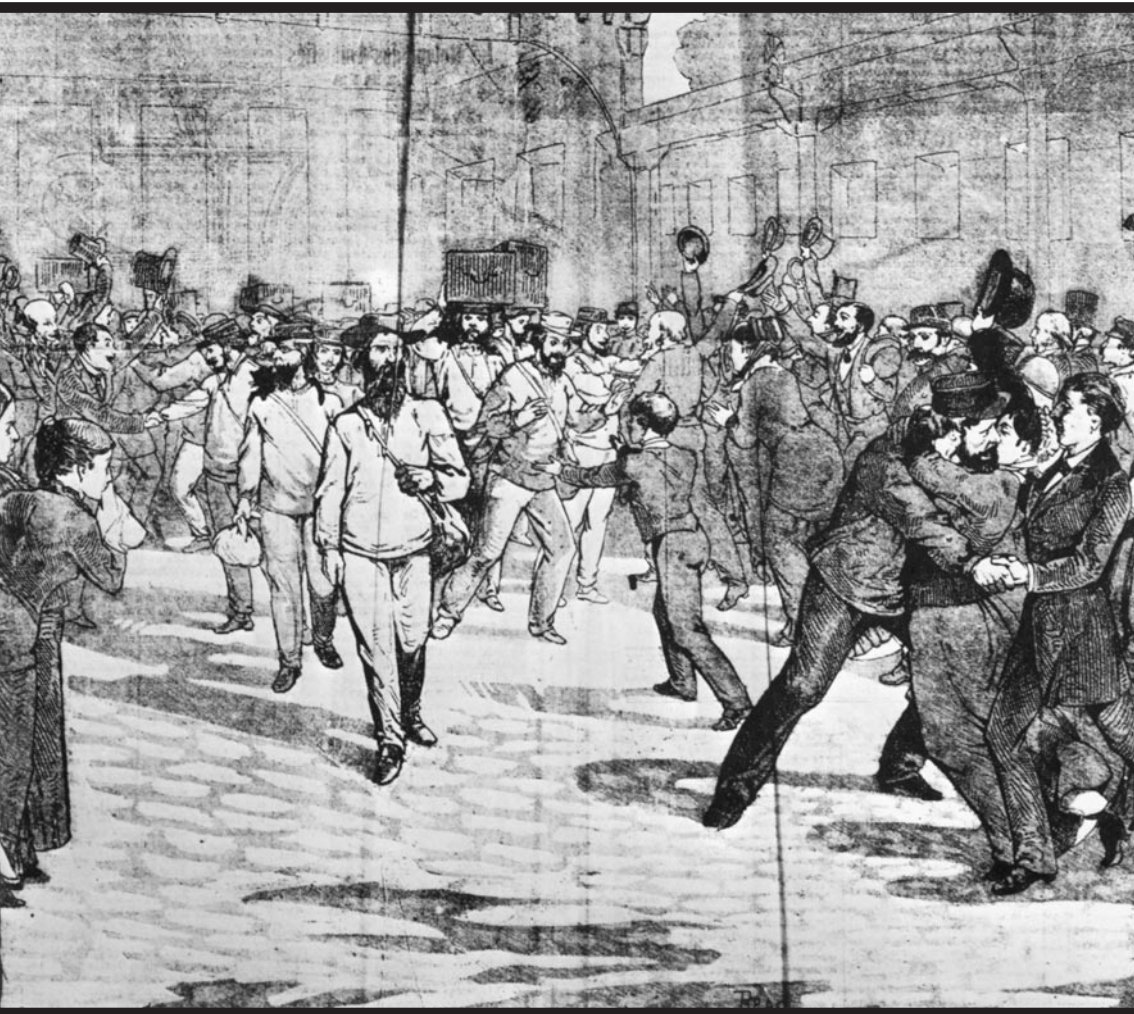
Hippolyte Ferré



Napoléon Gaillard

qu'il « *faut faire de la politique parce que la politique est inséparable de la question sociale* »⁴. Ces tensions entre communards sont ravivées par les scissions du mouvement ouvrier autour de 1880. Entre les « *alliancistes* »⁵ proches de la mouvance radicale (Albert Theisz, Charles Longuet...) et les blanquistes qui se constituent en parti, le Parti ouvrier, converti au collectivisme, est né au Congrès socialiste de Marseille en 1879. Finalement, une commission d'organisation largement renouvelée est nommée à l'automne pour relancer le projet. Elle semble davantage politisée avec l'entrée de militants du Parti ouvrier, comme l'ingénieur Amédée Philippe. Chargée de « *veiller à la solidarisation du parti communaliste* » et de convoquer une nouvelle assemblée générale (La Justice, 28 octobre 1880), elle discute en réunion préparatoire de « *la chasse aux mouchards* » avant de définir le degré d'ouverture de l'association à mettre en place : « *Faut-il avoir subi une condamnation pour faits afférents à l'insurrection de 1871 ou suffit-il d'avoir combattu pour la Commune sans avoir été pincé par la police ?* » Après un vote à main levée, le titre de combattant s'avère suffisant et le nom, Les Combattants de 1871, est adopté⁴.

LES COMBATTANTS DE 1871. Tenue le 2 décembre 1880, salle Perrot à La Chapelle, l'assemblée générale, d'environ 170 personnes selon la police, se prononce pour la désignation de délégués dans les vingt arrondissements parisiens et instaure un Comité central des Combattants de 1871 (*L'Intransigeant*, 23 décembre 1880). Le changement de personnel est significatif. Aux côtés d'Eugène Dangers et Nathalie Le Mel, de nouveaux hommes, à l'évidence plus expérimentés, apparaissent : des élus méconnus de la Commune (l'architecte Georges Arnold et l'ancien cordonnier Charles Ledroit), des ex-officiers fédérés (Jean Allemane, revenu du bagne, ou François Josselin, chef de légion qui s'avéra être un indicateur de la police





sous le pseudonyme de Ludovic). Beaucoup aussi ont animé en exil des comités de secours aux réfugiés. L'adoption, en novembre 1880, d'une déclaration politique propre à définir l'orientation de la nouvelle association consolide à l'évidence le projet (*L'Intransigeant*, 22 novembre 1880). Le texte qui entend préparer les Combattants de 1871 aux prochaines échéances électorales les définit ouvertement comme socialistes révolutionnaires. Inspiré par le fédéralisme du mouvement communaliste, il revendique l'héritage de la Fédération de la Garde nationale de 1871. Le manifeste, paru dans l'hebdomadaire du Parti ouvrier, *Le Prolétaire*, tend à lutter contre l'abstention.

Pour autant, les élections municipales de janvier 1881 sont un échec à Paris pour les anciens communalards. Les rivalités locales entre comités électoraux ont joué en leur défaveur. Parmi les nombreux candidats membres des Combattants de 1871 (Jean Allemane, Eugène Dangers, Arthur Piéron...), seul Alphonse Humbert, qui anima un bureau dans une réunion du groupe, est élu. La perspective des législatives de la fin de l'été relance néanmoins le débat sur la stratégie politique à suivre. D'emblée, est rejetée une « *entente du groupe des Combattants de 1871 avec l'Alliance socialiste républicaine* »⁴. Méfiant à l'égard des intellectuels, Arthur Piéron renchérit au nom des partisans de candidatures purement ouvrières : « *Nous avons exclu les journalistes et les avocats, maintenant il faut exclure ces soi-disant socialistes de l'Alliance républicaine, ces bourgeois de la Commune qui aspirent au pouvoir pour passer à l'opportunisme.* »⁴

Paraît alors dans la presse un appel au rassemblement. Il est signé par le délégué du XI^e arrondissement, Gaillard père, autrement dit Napoléon Gaillard, le cordonnier responsable de l'organisation des barricades sous la Commune. Le texte, qui vise à relancer un recrutement en berne, s'adresse à tous les révolutionnaires. « *Vous tous, qui avez*

combattu et qui avez souffert pour la cause du peuple et vous tous qui luttez aujourd'hui pour l'émancipation des travailleurs, répondez à notre appel. Notre but est tout fraternel : nous voulons aider, de toutes nos forces, la fédération de tous les groupes déjà formés et constituer ainsi, par un lien indissoluble, le grand parti ouvrier, pour arriver au triomphe de ses justes revendications » (*L'Intransigeant*, 22 février 1881). Les élections législatives d'août 1881 sont une nouvelle déroute pour le mouvement ouvrier et les candidats issus des Combattants de 1871, moins nombreux il est vrai (Allemane, Piéron, Humbert...). Enjeu de mémoire encore vif, la Commune de Paris a pesé dans la campagne comme le rapporte la presse. Ce nouvel échec électoral conjugué aux scissions socialistes de la période met fin au groupement des Combattants de 1871. Pour autant, l'espoir de construire un « parti de la Commune » reste vivace.

LA SOLIDARITÉ DES PROSCRITS DE 1871. Dès septembre 1881, Henry Champy, qui a été déporté, réunit brasserie Gruber, boulevard Saint-Denis, d'autres anciens proscrits dont Olivier Pain et l'incontournable François Josselin et déclare « *utile de grouper les combattants en une société de solidarité* »⁶. Fondée salle Marty lors de l'assemblée générale du 21 novembre 1881, la Solidarité des Proscrits de 1871 entérine son apolitisme dans les statuts, en fixant un but « *exclusivement humanitaire* ». Hormis Henry Champy et Jules Martelet, jadis élus de la Commune, les délégués désignés dans les arrondissements parisiens et en proche banlieue sont des inconnus (*Le Radical*, 3 décembre 1881). Anciens fédérés, ils ont pour la plupart été déportés : Henri Berthier (ciseleur), Jean Demangel (ébéniste), Pierre Bignard (opticien) et les ouvriers sculpteurs Ferdinand Van Haele, Jules Kaffe et Louis Oury. Il est donc probable que le réseau constitué autour d'Henry Champy soit né des liens d'amitié développés en Nouvelle-

Calédonie. Même si Benoît Malon, dans la *Revue socialiste* de janvier 1887, évoque sans autre précision « un moment d'éclat en 1882-1883 », les débuts de l'association sont difficiles. La trésorière, Herminie Cadolle est ainsi rapidement attaquée dans la presse. En réaction aux calomnies du journal révolutionnaire, la *République sociale*, une réunion présidée par Emile Digeon, jadis chef de la Commune de Narbonne, est organisée en décembre 1881, salle Diderot (*La Justice*, 21 décembre 1881). Jusqu'alors, la presse a surtout permis aux différents comités de relayer l'information. Hormis les avis de décès, les communiqués sont politiques, tel celui qui salue la « courageuse protestation à Saint-Germain » de l'ancien évadé de Nouvelle-Calédonie, Olivier Pain pour avoir manifesté contre l'inauguration d'un monument dédié à Thiers (*L'Intransigeant*, 27 septembre 1880).

Pour la Société des Proscrits, l'action solidaire est désormais prioritaire. Un « registre pour les demandes et offres d'emploi » est ainsi mis en place, selon *L'Intransigeant* du 8 juillet 1882, afin d'aider les communards en difficulté. Pour autant, le débat politique perdure. Arthur Piéron, dans une réunion, salle Rivoli, développe « le programme du Parti ouvrier et fait appel à toutes les forces ouvrières »⁴. Mais surtout, un groupe de militants, qui n'a pas renoncé à bâtir un « parti de la Commune », persiste à politiser l'association. En février 1883, Eugène Dangers propose de reconstituer un comité central au sein de la Solidarité des Proscrits de 1871. Mis en minorité, Dangers est menacé d'exclusion de la société². Une autre tentative a lieu après la relance par le trésorier Hippolyte Ferré de l'association rebaptisée en 1884 « la Solidarité des militants de 1871 »⁷. Pour l'ancien fédéré et frère du regretté Théophile Ferré, l'apolitisme reste de mise. Ne souhaitant « pas de parti ouvrier ou révolutionnaire organisé », il précise que « chaque école conservera son libre arbitre ; les efforts seront seuls dirigés vers un but

commun »⁸. Dans ce contexte, la proposition de faire évoluer les Militants de 1871 en un « groupe d'études sociales et d'action révolutionnaire »⁶ est repoussée après discussion en mai 1885. La constitution d'une nouvelle société en 1889, toujours présidée par Henry Champy et nommée « Société fraternelle des anciens combattants de la Commune », semble mettre fin aux velléités de politiser le groupement des anciens communards.

À son retour en France, le mouvement communaliste apparaît fragile socialement et déphasé par rapport à la situation nouvelle du pays. D'autant plus qu'aux divisions de la Commune, se sont ajoutées les scissions socialistes des années 1880. Il était difficile alors de rassembler proscrits et déportés autour d'un projet commun à finalité politique, comme l'atteste Benoît Malon. « Ils fortifièrent les divers partis avancés, mais furent impuissants à constituer ce nouveau parti socialiste qu'on avait annoncé et qui devait être si redoutable »⁹.

■ ÉRIC LEBOUTELLER

(1) Laure Godineau, *Retour d'exil. Les anciens communards au début de la IIIe République*, Thèse en histoire, université Paris-I, 2000.

(2) Arch. PPo, Ba/1024 (dossier Dangers), rapports de police du 28 juin 1880, du 14 juillet 1880, du 8 mai 1883. (3) Les transportés, condamnés pour des faits de droit commun, sont envoyés au bagne de Nouvelle-Calédonie, à l'inverse des déportés détenus sur l'île des Pins ou la presqu'île Ducos (R. Pérennès, *Déportés et forçats de la Commune*, Ouest éditions, 1991). (4) Arch. PPo, Ba/1124 (dossier Piéron), rapports de police du 8 août 1880, du 26 octobre 1880, du 15 février 1881, du 22 février 1881, du 14 juin 1882. (5) Membres de l'Alliance socialiste républicaine (ASR), parti éphémère proche de Clemenceau. (6) Arch. PPo, Ba/1007 (dossier Champy), rapports de police du 8 septembre 1881 (rapport de Ludovic), du 5 mai 1885.

(7) *Les Amis de la Commune de Paris 1871. Histoire de l'association*, brochure des Amis de la Commune de Paris 1871, 2008, p. 8.

(8) Arch. PPo, Ba/1075 (dossier Ferré), rapport du 3 juin 1884.

(9) B. Malon, « Les collectivistes français », *Revue socialiste*, printemps 1887.



ÉDITER LA GUERRE CIVILE EN FRANCE

UN PARCOURS LABORIEUX (1871-1953)

La *Guerre civile en France*, écrite pour la Première Internationale par Karl Marx en 1871, est aujourd'hui un des textes inséparables de l'histoire de la Commune de Paris. Écrit à chaud alors que la Commune est en train d'être écrasée par les troupes de Versailles, le texte reflète ce moment crucial. En même temps, il contient des réflexions théoriques de grande importance qui seront méditées ultérieurement par les leaders et théoriciens du mouvement ouvrier. Pourtant en France, la diffusion de ce texte a été tardive, a suscité des débats et il a fallu du temps pour qu'une édition vraiment scientifique en soit publiée.

LES PREMIÈRES ÉDITIONS FRANÇAISES (1871-1872). À la suite de sa parution à Londres en trois éditions successives (13 juin, début juillet, début août 1871), la première édition française de *L'Adresse* n'était parue sous forme de brochure qu'à Bruxelles en juin 1872. Mais deux traductions raccourcies avaient paru, la première du 16 juillet au 3 septembre dans *L'Internationale* de Bruxelles et la seconde dans *L'Égalité* de Genève du 30 août au 21 octobre 1871. L'ouvrage avait donné lieu aussi à des mentions dans la presse française, à la publication d'extraits ou même du texte entier dans des journaux ou dans des livres. *Le Temps*, dès le 18 juin, *Le Moniteur Universel* et *Le Français* le 23, avaient publié quelques extraits. Deux journaux protestants, *La Renaissance* (1^{er} juillet 1871)¹ et *La Revue chrétienne* (en 1872), l'avaient commenté

pour leurs lecteurs. La Guéronnière, publiciste connu et qui était considéré sous l'Empire comme la plume du régime impérial en avait cité des passages dans une courte brochure, *L'Internationale et la guerre civile en France* publiée en 1871². De façon plus remarquable, Edmond Villetard, rédacteur en chef du *Journal des Débats*, avait, certes dans une intention hostile³, traduit et reproduit l'ensemble du texte dans son *Histoire de l'Internationale* parue en 1872⁴. Après cette date, c'est le silence, rompu seulement par une édition incomplète du texte dans *Le Socialiste* du 5 février au 26 mars 1887. Ce silence est d'autant plus étonnant que le souvenir de la Commune était célébré annuellement par les socialistes. Mais d'après Amédée Dunois, en 1900, *l'Adresse « était chez nous à peu près inconnue »*⁵.

L'ÉDITION LONGUET (1900). C'est sans doute la parution d'une nouvelle édition allemande — la troisième — en 1891, pour laquelle une préface avait été demandée à Friedrich Engels, qui relança l'intérêt pour cette œuvre. Peut-être aussi la proximité du trentième anniversaire de la Commune en fournit-elle l'occasion. G. Jacques qui réédite *La Guerre civile en France* en 1900, juif venu de Russie, libraire d'ouvrages de médecine au Quartier latin, s'était lancé la même année dans l'édition de livres socialistes. Parue en décembre, *La Guerre civile* fut le premier de ceux-ci.⁶ L'édition avait été préparée par Charles Longuet, gendre de Karl Marx, communard lui-même, et qui mourra en 1903. Elle était certes intéressante, mais assez loin de répondre aux exigences d'une édition véritable. Charles Longuet avait choisi de publier un ensemble de textes qui s'imposent dans toute édition de *La Guerre Civile*, *l'Introduction* d'Engels, placée en tête du volume, le texte de *l'Adresse*, elle-même, puis les deux *Adresses* antérieures sur la guerre franco-allemande. Mais il avait modifié le titre général de l'ouvrage en l'intitulant *La Commune de Paris*,

choisissant selon lui-même, « *un titre qui exprime mieux aujourd'hui la signification historique et théorique de l'écrit de Marx* »⁷. Ce changement de titre n'était pas sans conséquence car il tendait à modifier l'approche du livre pour le lecteur, porté dès lors à le considérer comme un ouvrage sur la Commune en général, alors que *l'Adresse* avait aussi d'autres objectifs. Dans une intention pédagogique sans doute, Longuet avait donné des titres aux quatre parties du texte : *I. La défense nationale*, *II. Le 18 mars*, *III. La portée historique de la Commune*, *IV. La répression*. Il avait aussi supprimé de la première partie du texte plusieurs passages. Dans le premier, Marx portait de violentes attaques, à caractère surtout personnel, contre Jules Favre, Ernest Picard, Jules Ferry. Dans le second, il s'attaquait aussi, mais cette fois sous forme interrogative à Thiers, Pouyer-Quertier (ministre des Finances), Jules Ferry et Jules Simon, les soupçonnant d'avoir touché un pot-de-vin lors d'un emprunt récent. Longuet avait aussi modifié à l'occasion le texte. Au début de la première partie par exemple, il avait substitué le mot « *peuple* » au mot « *ouvriers* », pour désigner l'auteur de la révolution du 4 septembre⁸. Dans la même partie, Longuet avait aussi modifié une épithète qualifiant Thiers de « *gnome monstrueux* » en la remplaçant par « *ce gnome, monstre très délicat* », utilisant pour ce faire une appellation concernant Caliban dans *la Tempête* de Shakespeare⁹. Dans la seconde partie, Longuet avait supprimé une allusion hostile à l'épouse du général Galliffet¹⁰. Dans des notes, d'ailleurs peu nombreuses, ajoutées au texte, Longuet précisait quelques points d'histoire. Il justifiait Marx d'avoir reproché à Thiers de pousser à la guerre contre la Prusse¹¹. Il commentait le terme d'« *Assemblée rurale* » employé par Marx en rappelant le mot lancé par Gaston Crémieux, à Bordeaux dans les tribunes de presse de la Chambre, « *Majorité rurale ! honte de la France* »¹². En s'appuyant sur Lissagaray, il doutait que la critique de Marx reprochant au Comité central de



P. Nasarow, Portrait de Karl Marx (1920)

n'avoir pas immédiatement marché sur Versailles fût justifiée.

La *Préface* qu'il rédigea pour le volume portait pour moitié sur les deux premières *Adresses*. Il y soulignait surtout qu'un pacifisme internationaliste avait désormais remplacé chez les révolutionnaires le patriotisme guerrier antérieur. Son commentaire de *La Guerre civile* mettait en avant quelques aspects essentiels du texte. Reconnaisant de fait le caractère un peu hétérogène de celui-ci, Il en retenait trois aspects : « un précieux commentaire des idées exprimées ou latentes¹³ de la Commune de 1871 », « la défense la plus complète de ses actes » et enfin, « un modèle d'invective jaillissant comme d'une source de l'âme indignée de l'écrivain. » Pour lui, « la substance nutritive »¹⁴ du texte se trouvait surtout dans la troisième partie qui contenait l'histoire du pouvoir centralisé en France et la caractérisation de l'Empire, dont la Commune devait être l'antithèse. L'événement de 1871 avait donné « son véritable sens à la formule équivoque, trop simpliste, en tout cas : "dictature du prolétariat" de 1847¹⁵, laquelle ne signifiait pas « le despotisme de la classe ouvrière ».

Longuet avait complété le texte par diverses annexes, l'une concernait la journée du 31 octobre 1871, à laquelle il avait lui-même participé, deux autres portaient sur la mort de Flourens et de Duval, une sur les exécutions sommaires ordonnées en 1871 par le général Galliffet, qui en 1900 avait été nommé ministre de la Guerre du gouvernement Millerand au grand scandale de la plupart des socialistes, enfin une note très érudite sur les signataires des trois *Adresses*.

Charles Longuet avait placé en tête du volume l'*Introduction* d'Engels rédigée pour l'édition allemande de 1891, texte très pédagogique qui résumait l'histoire de la Commune, plus nettement même que l'*Adresse*, contenait quelques notations sur les tendances politiques des communards¹⁶, étendait la réflexion de Marx sur l'État aux États-

Unis¹⁷, et soulignait que celle-ci était particulièrement utile aux Allemands qui vénéraient superstitieusement l'État. Enfin, par une formule fameuse, Engels donnait la Commune comme l'exemple de ce que pouvait être « la dictature du prolétariat ». Cependant, dans une *Annexe* très détaillée, Charles Longuet, témoin et acteur de la Commune, avait jugé nécessaire de rectifier les assertions d'Engels sur la composition politique des membres de la Commune, plus complexe que ne le disait Engels.

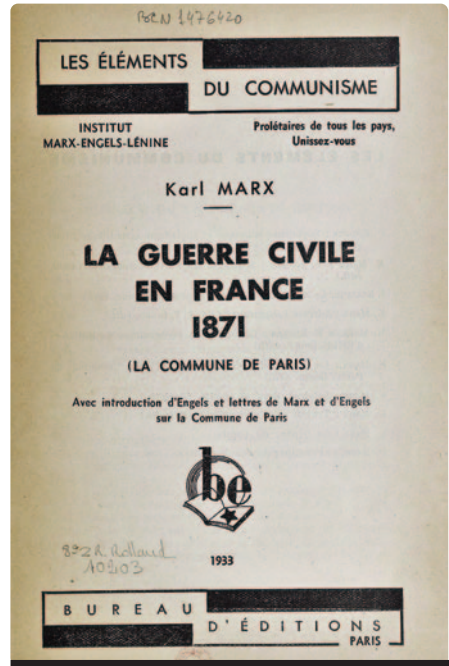
L'ÉDITION AMÉDÉE DUNOIS (1925). L'édition de l'*Adresse* par Longuet resta la seule en France jusqu'en 1925. Mais entre-temps, Lénine avait écrit en 1917 *L'État et la Révolution*, publié en France en 1921, où plus de vingt pages étaient consacrées aux réflexions de Marx sur l'État dans *La Guerre civile*, ce qui ranima sans doute l'intérêt pour ce texte. En 1925, la librairie de *L'Humanité* confia à Amédée Dunois, le soin d'éditer à nouveau *La Guerre civile*. Venu de l'anarchisme et du syndicalisme révolutionnaire, puis communiste, porteur d'une très vaste culture socialiste, Amédée Dunois fut jusqu'en 1925 membre du secrétariat général de *L'Humanité*. Celui-ci choisit de conserver le texte de l'édition Longuet, ainsi que la disposition générale de la publication, mais en rétablissant les passages supprimés par ce dernier¹⁸. Se rapprochant plus du texte original, il choisit pour titre *La Guerre civile en France* avec simplement pour sous-titre *La Commune de Paris*. Il garda les notes et les annexes de Longuet, en ajoutant simplement au texte quelques notes explicatives et en rectifiant des détails de la traduction. Il remarqua cependant que si la traduction de Longuet avait bien rendu « la véhémence et la chaleur du texte »,¹⁹ le commentaire de Longuet avait affadi la pensée de Marx, le transformant en « un opportuniste et un pacifiste »²⁰. Pour Amédée Dunois, c'était bien Lénine qui avait clairement discerné le sens de la pensée de Marx : « Qu'on

relise dans l'État et la Révolution son commentaire de La Guerre civile : *c'est plus et mieux qu'un commentaire. C'est Marx repensé par Lénine.* »²¹

Parce qu'elle réalisait une sorte de synthèse un peu bricolée sur le plan idéologique et aussi parce que l'édition même du texte contenait quelques défauts, l'édition d'Amédée Dunois-Longuet devait inévitablement être remplacée. Amédée Dunois avait d'ailleurs quitté le parti communiste en 1927.

L'ÉDITION DES ÉLÉMENTS DU COMMUNISME (1933).

Une nouvelle édition parut en 1933 dans la collection *Les éléments du communisme*²². À cette date, on commémorait le cinquantenaire de la mort de Marx, mais surtout la crise de 1929 s'approfondissait en France et, sur le plan politique, la tension était très grande entre communistes et socialistes. L'édition avait été préparée, dit le texte, par « un groupe de camarades sous la direction de Jules Rocher. »²³ En matière d'établissement du texte, le nouvel ouvrage était incontestablement supérieur au précédent, puisque les éditeurs étaient partis du texte anglais revu par Marx des trois *Adresses*, et que le texte de Marx avait été cette fois strictement respecté. L'ordre de présentation avait changé, les trois *Adresses* étant publiées par ordre chronologique, toutefois après l'*Introduction* d'Engels. En outre, les annexes avaient été complètement renouvelées. Les éditeurs avaient choisi de reproduire celles de la troisième édition allemande de 1891, qui comprenaient, outre deux correspondances de la presse anglaise sur la sauvage répression contre la Commune, un ensemble de lettres de Marx contemporaines de l'événement (à Kugelmann, à Liebknecht, à Frankel et Varlin), le résumé d'un discours de Marx au Conseil général le 23 mai 1871, une lettre de John Hales secrétaire du Conseil général au *Times* (13 juin 1871), protestant contre les mensonges de Favre sur l'Internationale et deux textes d'Engels concernant la Commune datant



Édition 1933

de mars 1886 et 1892, ainsi que quatre lettres de Marx au professeur anglais Beesly, dont trois concernaient la guerre franco-allemande, et la quatrième la première parution de *La Guerre civile*.

Mais le volume comprenait aussi une *Préface*, extrêmement offensive, signée de l'Institut Marx-Engels-Lénine. Après une présentation rapide de l'œuvre dans son contexte historique, le texte visait à montrer que la Commune avait été défigurée par les chefs de la Deuxième Internationale. Longuet était particulièrement pris à partie et qualifié de « *faussaire* »²⁴ pour les modifications qu'il avait apportées au texte, méthodiquement rappelées, et aussi pour ses réserves sur la dictature du prolétariat. L'édition de Dunois, malgré les rectifications apportées, était également mise en cause. Enfin, la dernière partie du texte attaquait les socia-



Édition 1953

listes contemporains, Blum, Compère-Morel, Déat, Montagnon, pour leur hostilité à la notion de dictature du prolétariat ou du moins l'affadissement de celle-ci²⁵. La « *lutte pour le marxisme révolutionnaire* » était un aspect de la préparation de « *la classe ouvrière et [de] tous les travailleurs de France à l'assaut du capitalisme, à la réalisation du principal mot d'ordre de Marx, la dictature du prolétariat.* »²⁶

Cette édition, trop datée malgré ses réels mérites, était peu compatible avec l'esprit du Front populaire qui devait caractériser les années suivantes, c'est pourquoi dans une nouvelle édition publiée en 1936²⁷, la préface de 1933 fut tout simplement supprimée et l'édition se limita aux textes eux-mêmes de Marx et d'Engels ainsi qu'aux *Annexes* de l'édition précédente. Et ce fut cette

édition qui fut rééditée par la suite en 1946 et en 1952.

L'ÉDITION DE 1953. Il fallut attendre jusqu'en 1953, et le soixante-dixième anniversaire de la mort de Marx, pour qu'une nouvelle édition, la meilleure de toutes, vît le jour. Cette édition fut préparée par un collectif composé d'un germaniste, Emile Bottigelli, très bon connaisseur de l'histoire de la pensée marxiste, un angliciste, Paul Meier et un historien spécialiste de la partie centrale du XIX^e siècle, Pierre Angrand²⁸. En effet, grâce aux travaux de l'Institut Marx-Engels-Lénine, les éditeurs purent y présenter, toute une série de textes inédits concernant les travaux préparatoires de Marx, c'est à dire les extraits de presse qu'il avait rassemblés jusqu'au 29 avril 1871, ainsi qu'un premier et un second essai de rédaction du texte²⁹ qui permettaient de saisir l'élaboration de la rédaction définitive. La publication étant centrée sur *La Guerre civile*, ils avaient mis en *Annexes*, la première et la seconde *Adresse* sur la guerre franco-allemande et *l'Introduction* d'Engels, ainsi qu'une *Adresse* jusque-là inédite en France, elle aussi rédigée par Marx et envoyée aux sections des États-Unis au début d'août 1871. Elle dénonçait l'attitude hostile à la Commune de Elihu B. Washburne, ambassadeur des États-Unis à Paris³⁰. En revanche, pour ne pas alourdir l'ouvrage, ils avaient supprimé les *Annexes* des éditions précédentes. Une *Note* préliminaire rappelait l'intérêt ancien de Marx pour l'histoire de France, les appréciations qu'il avait portées sur la guerre entre la France et l'Allemagne, puis la façon dont Marx avait suivi étroitement les événements de Paris en s'efforçant d'apporter son aide aux communards, même s'il avait jugé prématuré le soulèvement parisien, enfin les circonstances de la rédaction de *l'Adresse*. Ils présentaient enfin la façon dont ils avaient conçu l'édition de ces textes, avec une attention minutieuse aux textes originaux. Mais les auteurs ne se livraient pas à une étude fouillée du texte lui-même. Cette édition, republiée en 1972, demeure absolument essentielle



pour qui veut prendre contact avec *La Guerre civile*. Elle permet de restituer à ce texte son caractère de document historique situé dans le temps, avec ses limites éventuelles et dans sa diversité interne. Force est de constater cependant que jusqu'ici les commentaires de *La Guerre civile*, bien que parfois très approfondis³¹, se sont le plus souvent limités à ce que

Longuet caractérisait comme la « *substance nutritive* » du texte, c'est-à-dire la III^e partie, ce qui ne permet pas de saisir complètement le vrai caractère de *La Guerre civile*³².

➤ **RAYMOND HUARD**

Professeur émérite d'histoire contemporaine
à l'Université Paul-Valéry, Montpellier.

(1) R.Huard, *The Civil War in France* sous le feu d'un critique français, *Cahiers d'Histoire de l'Institut de Recherches marxistes*, n° 44, 1991, p. 59-69. (2) Dentu, 1871, 16 p. (3) « *Ce qui est nécessaire — écrivait-il —, c'est que les honnêtes gens voient sans voile jusqu'à quel point les scélérats qui ont incendié Paris osent pousser encore aujourd'hui, l'impudence et le cynisme.* », op. cit., p. 328. Il qualifiait d'ailleurs ce texte d'« *abominable factum* ». (4) *L'Adresse* occupe les pages 328 à 384 du livre. (5) Introduction à l'édition de 1925, p.V. (6) Jacqueline Cahen, « Les premiers éditeurs de Marx et Engels en France (1880-1901) », *Cahiers d'Histoire, revue d'histoire critique*, n° 114, janvier 2011, p. 33-34. (7) *La Commune de Paris*, p. V. (8) Et à la fin de *L'Introduction d'Engels*, il avait remplacé l'expression « *philistin social-démocrate* » par « *philistin allemand*. » (9) « *La traduction*, écrivait Longuet, *a ajouté une référence littéraire que Marx, nourri de Shakespeare, fut le premier à approuver.* » Comme Marx est mort en 1883, cela pourrait indiquer que Longuet aurait commencé à traduire *La Guerre civile* nettement avant 1900. (10) Elle était qualifiée par Marx de femme « *si célèbre par ses exhibitions éhontées dans les orgies du Second Empire.* » *La Guerre civile*, édition 1953, p. 37. (11) Thiers s'opposa en effet en dernière minute à la déclaration de guerre, mais c'était en contradiction avec ses prises de position antérieures, uniquement parce qu'il jugeait que l'Empire n'était pas prêt à celle-ci. (12) *La Commune de Paris*, p. 14. (13) « *latentes* » car « *la Commune n'a pas su se définir elle-même* », *La Commune de Paris*, p. XXI. (14) *La Commune de Paris*, p. XXII. (15) Date curieusement choisie par Longuet comme l'origine de cette formule, qui n'apparaît chez Marx qu'en 1850 dans un article de la *Nouvelle Gazette Rhénane*. (16) Il ne retenait cependant que les proudhoniens et les blanquistes, les deux tendances les plus caractérisées de la Commune. (17) Engels voyait dans les États-Unis un cas d'école où, via les cartels de politiciens, « *la puissance de l'État parvient à l'indépendance envers de la société* ». Édition Longuet, p. 112. (18) Amédée Dunois garda cependant la qualification de « *monstre très délicat* » concernant Thiers, ainsi que plusieurs modifications non nécessaires que Longuet avait apportées au texte. (19) *La Guerre civile en France*, édition Dunois p. V. (20) *Ibid.*, p. VI. (21) *Ibid.*, p. VII. (22) *La Guerre civile en France (La Commune de Paris)* avec *Introduction d'Engels et Lettres de Marx et d'Engels sur la Commune de Paris, Les éléments du communisme*, Bureau d'éditions, Paris, 148 p. (23) *La Guerre civile*, op. cit., p. 19. Ce nom serait-il un pseudonyme ? Toutefois Rocher est officiellement l'auteur en 1934 d'un autre ouvrage, très intéressant concernant la Commune : *Lettres de communards et de militants de la*

Première Internationale à Marx et Engels et autres, dans les journées de la Commune de Paris en 1871, Paris, Bureau d'éditions, 1934, 64 p. (24) Préface, p. 12. (25) *Ibid.* p. 15-16. (26) *Ibid.* p. 18. (27) *La Guerre civile en France*, Paris Bureau d'éditions, 1936, 128 p. (28) *La Guerre civile en France 1871, édition nouvelle accompagnée des travaux préliminaires de Karl Marx*, Paris, Éditions sociales, 1953, 358 p. (29) Ces textes représentent environ 210 pages du volume. (30) Une chronologie de la période et un index détaillé concernant les personnages cités dans les textes terminaient le volume. (31) Comme dans l'étude de Daniel Bensaid, *Inventer l'inconnu. Textes et correspondances autour de la Commune. Karl Marx, Friedrich Engels, précédés de Politique de Marx*, La Fabrique, 2008, 297 p. (32) Nous avons essayé de restituer le caractère originel de *La Guerre Civile* dans notre article « *Redécouvrir la Guerre civile en France* », *Revue Cause commune* n° 23, 2021, p. 57-63.



Édition 1968

LOUIS BRETONNIÈRE 1923-2020

UNE PASSION COMMUNALISTE

Présentant le volume du Maitron publié à l'occasion du 150^e anniversaire de la Commune, *La Commune de Paris 1871. Les acteurs, l'événement, les lieux*¹, Michel Cordillot évoque le projet éditorial de l'ouvrage collectif — 36 contributeurs dont 8 femmes —, qui alterne des blocs de notices biographiques et d'articles thématiques, et rend hommage à deux historiens : Jean Maitron « *initiateur du dictionnaire qui porte aujourd'hui son nom* » et d'une « *étude sociobiographique de masse* » et au « *formidable apport* » de Jacques Rougerie, « *tous les deux sont de fait les inspireurs directs de ce présent volume* ». Il adresse aussi « *un grand merci ému* » à Louis Bretonnière, « *dont la passion communaliste et le travail de bénédictin sur la formidable collection de documents constituée au fil de plusieurs décennies, qui a beaucoup contribué à enrichir des dizaines de biographies et qui... nous a hélas quittés sans avoir pu être témoin de l'achèvement de ce volume* ».

UN GRAND COLLECTIONNEUR. Il y a quelques années, j'ai découvert Louis Bretonnière, chirurgien-orthopédiste à Nantes et grand collectionneur de documents sur la Commune, par le dossier de l'exposition du Centenaire organisée par le musée de



Louis Bretonnière

Montmartre, d'avril à octobre 1971. Des lettres amicales étaient adressées à « *Ma chère Claire* », organisatrice de l'exposition², à propos du choix de documents. Évoquant un « *ouvrage remarquable* », « *un album paru sous le titre Paris sous la Commune en 1871 ; il s'agit d'un ensemble de 26 livraisons successives ; il n'y a pas d'auteur* ». Louis Bretonnière indique : « *Je note tout et je vous adresserai les renseignements ainsi que tout ce que je trouverai sur*



Montmartre, car comme je reprends tous mes dossiers les uns après les autres, je fais attention à cette optique particulière de la Commune. Je mets donc tout cela de côté et j'apporterai cela dans ma petite valise le samedi 16 janvier. »³ Il a confié de nombreux documents pour l'exposition au musée de Montmartre. Lui-même travaillait à la même époque sur une exposition à Nantes « sur le plan essentiellement social, travail ouvrier, ce qui permet de libérer un grand nombre de pièces ».

SA CONTRIBUTION AU VOLUME DU MAITRON POUR LE 150^e ANNIVERSAIRE.

Sur un total de près de 500 notices – dont de nouvelles entrées –, Louis Bretonnière a collaboré à de très nombreux textes biographiques avec Jean-Pierre Bonnet, Maxime Jourdan et Pierre-Henri Zaidman. Lui-même en a écrit plus de 100, pour des femmes et des hommes de 1871, plus ou moins connus, ainsi que pour des acteurs majeurs de la Commune dont : Bourgeois, Cavalier, Dalou, Dereure, Dmitrieff, Eudes,

Flourens, Gambon, Gill, les Jaclard (Anna et Victor), Lefrançois, Le Mel, Lissagaray, Longuet, Mink, Moilin, Poirier, Pottier, Pyat, Ranvier, Rigault, Rimbaud, Rochefort, Vaillant, Verdaguer, Vermorel... Par ailleurs, près d'une cinquantaine de documents extraits de ses archives illustrent l'ouvrage.

JULES PERRIER, « PREMIER GRAND COLLECTEUR ».

Parmi les notices rédigées par Louis Bretonnière figure celle de Jules Perrier (1837-1904), natif d'Ars-en-Ré (Île de Ré, Charente Maritime), « capitaine au 230^e bataillon de la Garde nationale ; premier grand collectionneur ». S'étant réfugié en Suisse, il fit un legs de documents à la Bibliothèque de Genève, mais il fut en partie dispersé. Un autre legs a concerné sa ville natale qui put ouvrir, en 1908, le Musée Jules-Perrier à Ars-en-Ré. Louis Bretonnière note qu'en 1945, « la Direction des Musées de France décide sa fermeture définitive et la vente des tableaux. Lors de la dispersion aux enchères, le Louvre ne retint pas la moindre toile ».

Dans ses lettres de 1971 au *Vieux Montmartre*, Louis Bretonnière évoque certains de ses ouvrages, dont celui qu'il appelle le *Dayot*⁴. Désormais, ses nombreuses notices biographiques ainsi que divers documents extraits de ses archives enrichissent et illustrent le *Maitron-Cordillot* édité pour le 150^e anniversaire de la Commune.

ALINE RAINBAULT

Jules Perrier



(1) Michel Cordillot (coord.), *La Commune de Paris 1871. Les acteurs, l'événement, les lieux*, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2020. (2) Claire Aribaud ; organisatrice de l'exposition du Centenaire de la Commune au musée de Montmartre ; elle travaillait également à l'époque sur une recherche : 1871, la Commune dans le 18^e arrondissement dit de la Butte Montmartre, maîtrise d'enseignement d'Histoire, Paris X, juin 1971. (3) Lettre du 6 janvier 1971 de Louis Bretonnière à Claire Aribaud (Archives du Vieux Montmartre). (4) Armand Dayot, *L'invasion, le siège, la Commune 1870-1871*, Flammarion, 1901.

Présentation	· 02
Une géographie du 150 ^e anniversaire	· 03
Paris et la province	
La Villette au printemps 1871	· 04
Le 4 septembre 1870, Lyon proclamait la Commune avant Paris	· 10
À Villeurbanne, Michel Gelas, instituteur et maire communal	· 12
La Commune de Toulouse, 25-27 mars 1871	· 14
La Commune de Saint-Étienne	· 16
23 mars 1871, début de la Commune de Marseille	· 19
La paysannerie et la Commune	· 22
La prison et l'exil	
Belle-île : une prison pour les communards	· 24
L'exil des communards à Jersey	· 27
Entre mythe et réalité : l'exil des communards au Québec	· 31
Georges Renard ou la grâce par la poésie	· 34
Postérité et mémoire de la Commune	
L'impossible « Parti de la Commune » (1880-1890)	· 38
Éditer <i>La Guerre civile en France</i> . Un parcours laborieux (1871-1953)	· 43
Jules Bretonnière (1923-2020). Une passion communaliste	· 50

Directrice de la publication : Claudine Rey.

Ont participé à ce numéro : Jean Annequin, Simon Balloud, Alain Belmont, Chantal Champet, Raymond Huard, Christophe Lagrange, Éric Leboutellier, Philippe Mangion, Denis Orjol, Aline Raimbault, Patrick Simon, John Sutton.

Coordination : Michèle Camus, Michel Puzelat · **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier · **Impression :** Imprimerie Maugein · **ISSN :** 1142 4524

 LES AMIES ET AMIS DE LA
Commune de Paris 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91
courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h
Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi et chaque premier samedi du mois de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)